



Receveur général du Canada

Plan comptable à l'échelle de l'administration fédérale - 2014-2015 Chapitre 4 - Comptes de rapports financiers - Détaillé

Mise à jour : 2015-12-04



www.tpsgc-pwgsc.gc.ca

Table des matières

Table des matières

4.1 Introduction

4.1.1 Manuel de comptabilité

4.1.2 Utilisation des comptes de rapports financiers

4.1.3 Structure des comptes de rapports financiers

4.2 Comptes de rapports financiers Détaillé pour 2014-2015

1 Actif

2 Passif

3 Avoir/déficit

4 Revenus

5 Charges

6 Comptes de contrôle et de rapprochement de l'encaisse

Annexe A?Notes de mise à jour en ordre de date—Comptes de rapports financiers pour 2014-2015

Annexe A?Notes de mise à jour en ordre de code—Comptes de rapports financiers pour 2014-2015

Annexe B – Références

4.1 Introduction

Le présent chapitre vise à expliquer la structure et les éléments de la classification des comptes de rapports financiers (CRF), laquelle définit, aux fins d'information financière à l'échelle du gouvernement, les comptes d'actif, de passif, d'actif net (avoir), de revenus et de charges nécessaires à l'établissement des rapports financiers (tenu des comptes dans le Grand livre) et à la préparation des états financiers consolidés pour le gouvernement du Canada.

Le codage de la classification des CRF repose sur les principes de la comptabilité d'exercice, lesquels exigent que les opérations soient comptabilisées pendant la période où elles sont effectuées (plutôt qu'au moment de l'encaissement ou du décaissement de fonds ou de valeurs équivalentes). Les opérations et les faits sont donc consignés dans les registres comptables, puis comptabilisés dans les états financiers des périodes auxquelles ils se rapportent. Ils prennent la forme d'éléments de l'actif, du passif et de l'actif net (avoir) ainsi que de revenus et de charges.

4.1.1 Manuel de comptabilité

Le Manuel de comptabilité selon la Stratégie d'information financière (SIF) du Secrétariat du Conseil du Trésor

http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/dcgpubs/accstd/fisam-mcssif-0701_f.asp

contient des consignes et des renseignements généraux en matière de comptabilité d'exercice. En outre, il donne une vue d'ensemble de la comptabilité d'exercice au sein de l'administration fédérale et précise l'obligation incombant aux ministères d'appliquer les principes comptables généralement reconnus, tels que l'Institut canadien des comptables agréés les définit dans son manuel de comptabilité pour le secteur public. Ce document constitue la référence absolue; au besoin, il pourrait faire l'objet de modifications ou d'interprétations diffusées dans des *Normes comptables du Conseil du Trésor*.

Le Manuel de comptabilité contient des exemples des opérations les plus courantes, ainsi que de nombreuses opérations complexes, propres au gouvernement. Il montre également les différences entre la comptabilisation des autorisations, l'établissement des rapports par article et l'établissement des rapports selon les principes de la comptabilité d'exercice.

Le Manuel du receveur général (le chapitre 10, intitulé « Écritures comptables », se trouve à l'adresse suivante :

<http://gcintranet.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rg/manuels-manuals/index-fra.html>, qui contient d'autres exemples d'écritures comptables, vient compléter le Manuel de comptabilité selon la SIF.

4.1.2 Utilisation des comptes de rapports financiers

Les comptes de rapports financiers (CRF) qui figurent dans les balances de vérification des ministères, dressées tous les mois à l'aide du Système central de gestion des rapports financiers, contiennent les données nécessaires au receveur général pour préparer les états financiers chaque mois et chaque année. Les états financiers mensuels de l'ensemble du gouvernement sont compilés dans l'*État mensuel des opérations financières*, un document sur lequel le ministère des

Finances du Canada se fonde pour produire la *Revue financière mensuelle*. Quant aux états financiers annuels du gouvernement, ils sont examinés par le vérificateur général et présentés tous les automnes au Parlement, dans les *Comptes publics du Canada*. Ils figurent également sous forme consolidée dans le *Rapport financier annuel du gouvernement du Canada*, lequel est publié par le ministère des Finances.

4.1.3 Structure des comptes de rapports financiers

La structure des comptes de rapports financiers (CRF) vise à permettre de désigner les opérations comptables comme suit :

L'actif regroupe les ressources économiques sur lesquelles une entité exerce un contrôle par suite d'opérations ou de faits passés et d'où elle peut tirer un avantage économique. L'actif se divise en deux catégories : l'actif financier (l'encaisse, les comptes débiteurs, les prêts, les investissements, les avances, etc.) et l'actif non financier (les stocks, les immeubles, le matériel, l'outillage, les ententes de location-acquisition, les travaux en cours, etc.).

Le **passif** regroupe les obligations financières contractées envers des organismes et des particuliers externes, par suite d'opérations et de faits qui ont eu lieu avant ou à la date de l'arrêté des comptes. Il résulte de marchés, d'accords et de lois en vigueur à la date de l'arrêté des comptes, en vertu desquels le gouvernement doit rembourser des emprunts ou verser des paiements pour des biens et des services obtenus avant cette date. En règle générale, il s'agit de comptes créditeurs, d'intérêts courus à payer, de rémunérations dues, de comptes de pensions de retraite et de la dette publique.

L'actif ou le **passif net** est l'écart entre le total de l'actif et le total du passif. Lorsque le total de l'actif dépasse le total du passif, il en résulte un actif net. Lorsque le total du passif est supérieur au total de l'actif, il en résulte un passif net. L'actif ou le passif net se divise en deux catégories: l'actif (ou le passif) net affecté et l'actif (ou le passif) net non affecté. Après la fin de chaque exercice, les soldes nets des comptes de revenus et de charges, des comptes ministériels de contrôle des paiements, de la paye, des RI, des paiements CBM et des dépôts ainsi que des comptes 35ddd (Transfert d'organisme À/DE) et 36ddd (Ajustements au solde d'ouverture) sont, au besoin, portés après conversion aux comptes de l'actif (ou du passif) net affecté ou de l'actif (ou du passif) net non affecté reportés du nouvel exercice, à titre de solde d'ouverture.

Les **revenus** résultent de l'accroissement des ressources économiques par suite d'encaissements, de l'enrichissement de l'actif ou de la réduction du passif dans le cadre des activités courantes d'un ministère. Ils peuvent provenir notamment des revenus fiscaux, de la vente de produits ou de services, des bénéfices réalisés sur la vente de biens, du recouvrement d'intérêts et de pénalités imputables aux revenus fiscaux et non fiscaux ainsi que des produits de placements.

Les **charges** représentent le coût des ressources utilisées dans le cadre des opérations de la période comptable auxquelles elles peuvent être associées. Il peut s'agir notamment de frais de fonctionnement, de subventions, de contributions et de salaires.

Les **comptes de contrôle et de rapprochement de l'encaisse** s'apparentent aux comptes bancaires. Or, il incombe aux ministères d'utiliser ces comptes de contrôle, car les comptes de caisse (à savoir le Trésor public) sont réservés à

l'usage du receveur général. Ce qui distingue principalement les comptes de contrôle des comptes bancaires est le fait que les premiers sont fermés dans les éléments d'actif et de passif nets en fin d'exercice, après que toutes les autres écritures de clôture ont été effectuées.

4.2 Comptes de rapports financiers Détaillé pour 2014-2015

1 Actif

11 Actif à court terme

111 Encaisse

1111 Soldes d'encaisse

11111 Dépôt en espèces en monnaie canadienne (Trésor)

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

11113 Dépôts spéciaux détenus en fiducie - Receveur général

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

11114 Dépôt en espèces en devises étrangères

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

1112 Dépôts en circulation (fonds en transit)

11121 Fonds en transit et détenus par les percepteurs à la fin de l'exercice

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

11123 Dépôts en transit au Receveur général

11124 Dépôts en circulation

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

11125 Fonds détenues par les ministères en attente pour dépôt au crédit du
Receveur général

1113 Paiements en circulation

11131 Paiements en circulation (chèques du receveur général et autres)

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

11132 Chèques sur comptes d'avances fixes

11134 Paiements en transit au Receveur général

1114 Comptes de quasi-espèces

11141 Chèques de voyage

11142 Dépôts à terme par adjudication

Description :

Les dépôts à terme résultant d'adjudication sont administrés par la Banque du Canada et le ministère des Finances au nom du ministre des Finances (Canada). Ces dépôts à terme sont faits à partir d'une partie du

surplus quotidien du solde d'encaisse par le trûchement d'adjudication orchestrée par la Banque du Canada. Le but principal est de faire face aux engagements de trésorerie à court terme et non à des fins de placements comme tel. Conséquemment, les dépôts à terme en devise canadienne sont de courte durée, ils n'excèdent normalement pas 31 jours calendrier.

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

11149 Autres comptes des équivalents de trésorerie

Description :

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier d'actif ne peut refléter adéquatement l'opération.

1115 Autres comptes en espèces

11151 Sociétés d'État consolidées et autres entités

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

11159 Autres comptes en espèces

Description :

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier d'actif ne peut refléter adéquatement l'opération.

112 Débiteurs

1121 Débiteurs - Revenus fiscaux

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11211 Impôt sur le revenu des particuliers

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11212 Impôt sur le revenu des sociétés

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11213 Taxe sur les produits et services, incluant la taxe de vente harmonisée

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11214 Autres taxes et droits d'accise

Particulier au ministère(s) :

- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11215 Taxes sur l'énergie

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11216 Autres taxes

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11217 Droits de douanes et taxes sur les importations

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

11218 Retenues à la source

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11219 Non-résidents

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

1122 Débiteurs - Autres Revenus - exclus interministériels

11221 Débiteurs - Autres revenus

11225 Créances courues à recevoir

Note(s) :

- 3 Montants substantiels non encore facturés.

11226 Autres débiteurs

11229 Provision pour créances douteuses - Autres revenus excluant les interministériels

Description :

Ce compte de contrepartie est utilisé afin d'enregistrer les montants des comptes débiteurs sous la catégorie 1122x, qui sont estimés comme étant irrécouvrable. Ce compte devrait, en principe, avoir un solde créditeur.

1123 Débiteurs - Autres

11231 Débiteurs remboursements des dépenses de programme

11232 Sociétés d'État consolidées et autres entités

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

11233 Paiements en sus à être recouverts

11234 Intérêts courus à recevoir sur prêts

Description :

Si l'entente du prêt le prévoit, l'intérêt peut être capitalisé en incluant l'intérêt dans le prêt du compte de rapport financier (CRF).

11235 Intérêts courus à recevoir sur dépôts à terme et sur dépôts à vue

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

11236 Paiement de transition - paye en arrérages

11238 Escompte non amorti sur des comptes à recevoir

11239 Provision pour créances douteuses - Autres débiteurs

Description :

Ce compte de contrepartie est utilisé afin d'enregistrer les montants des comptes débiteurs sous la catégorie 1123x, qui sont estimés comme étant irrécouvrable. Ce compte devrait, en principe, avoir un solde créditeur.

1124 Débiteurs - Interministériels

11242 Comptes débiteurs des autres ministères (AM)

Description :

Ce compte est pour enregistrer les montants à recevoir d'un autre ministère (AM) résultant de la vente de biens et/ou de la prestation de services mais pour lesquels le règlement interministériel (RI) n'a pas encore été effectué. Les courus de fin de mois ou les débiteurs de fin d'exercice seront enregistrés dans ce compte de rapport financier (CRF). Ce compte s'apparente au compte débiteur intersociété du secteur privé et sera éliminé par le Receveur général à l'échelle du gouvernement pour les besoins de la consolidation. Son équivalent du côté du passif est le CRF 21132 Compte créditeur - Autres ministères du gouvernement.

Note : Ce compte ne doit pas être utilisé comme compte d'attente pour les transactions de RI. S'il-vous-plait vous référez au CRF 21615 à cet effet.

Note(s) :

- 42 Le chapitre 10 (Écritures comptables) du [Manuel du receveur général](#)
- 44 [Référence : Manuel de comptabilité selon la SIF](#)
- 49 Indicateur "I" seulement à être utilisé sauf pour le solde d'ouverture.

11244 Avances en suspens - Autres ministères (AM)

Note(s) :

- 13 Le solde de ce compte **doit** être nul à la fin de l'exercice financier.

11245 Crédits de règlement interministériel (RI) en transit pour le Receveur général (RI introduit par le créancier)

Note(s) :

- 49 Indicateur "I" seulement à être utilisé sauf pour le solde d'ouverture.

1125 Débiteurs - Revenus fiscaux - Répartition interministérielle

11251 Primes versées au Régime de pensions du Canada à recevoir de l'Agence du revenu du Canada (ARC)

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

11252 Cotisations d'assurance-emploi à recevoir de l'Agence du revenu du Canada (ARC)

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

11253 Paiements en trop à la Sécurité de la vieillesse, à recevoir de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC)

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

11254 Perception des taxes provinciales à recevoir de l'Agence du revenu du Canada (ARC)

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

11255 Programmes de prestations provinciales à recevoir des Finances

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11256 Déductions à la source à recevoir de d'autres ministères (AM)

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11259 Autres débiteurs

1127 Provision pour créances fiscales douteuses - Revenus fiscaux

11271 Impôt sur le revenu des particuliers

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11272 Impôt sur le revenu des sociétés

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11273 Taxe sur les produits et services (TPS)

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11274 Taxes et droits d'accise

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11275 Taxes sur l'énergie

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11276 Autres taxes

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11277 Droits de douanes et taxes sur les importations

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

11278 Retenues à la source

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11279 Non-résidents

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

113 Débiteurs - Estimations des revenus fiscaux courus

1131 Impôt sur le revenu des particuliers - Estimations courus

11311 Acomptes provisionnels T1 reçus des particuliers

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11312 Créances courus estimatives à recevoir (contrepartie)

Particulier au ministère(s) :

- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11313 Comptes d'attente

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

1132 Impôt sur le revenu des particuliers - Retenues à la source courus des employeurs

11321 Acomptes provisionnels T4 des retenues à la source reçus des employeurs

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11322 Créances courus estimatives à recevoir (contrepartie)

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11323 Comptes d'attente

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

1133 Impôt sur le revenu des sociétés - Créances courus

11331 Acomptes provisionnels T2 reçus des sociétés

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11332 Créances courues estimatives à recevoir (contrepartie)

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11333 Comptes d'attente

Particulier au ministère(s) :

- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

1134 Impôt sur le revenu des non-résidents - Créances courues

11341 Impôt retenu au nom des non-résidents

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11342 Créances courues estimatives à recevoir (contrepartie)

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11343 Comptes d'attente

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

1135 TPS - Créances courues

11351 Acomptes provisionnels reçus des fournisseurs

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11352 Créances courues estimatives à recevoir (contrepartie)

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11353 Comptes d'attente

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

1136 Taxes d'accise - Créances courues

11361 Acomptes provisionnels reçus des fabricants

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11362 Créances courues estimatives à recevoir (contrepartie)

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11363 Comptes d'attente

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

1137 Droits de douanes - Créances courues

11371 Acomptes provisionnels reçus des importateurs

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11372 Créances courues estimatives à recevoir (contrepartie)

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

11373 Comptes d'attente

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

1139 Autres revenus fiscaux - Créances courues

11391 Acomptes provisionnels/retenues reçus

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11392 Créances courues estimatives à recevoir (contrepartie)

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

11393 Comptes d'attente

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

12 Comptes d'opérations de change

121 Fonds monétaire international

1211 Souscriptions et effets à payer

12111 Souscriptions

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

12112 Effets à payer (contrepartie)

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

12113 Fonds monétaire international - Prêt - Compte des ressources générales

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

1212 Allocations de droits de tirage spéciaux

12120 Allocations de droits de tirage spéciaux

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

122 Autres

1221 Compte du fonds des changes

12211 Réserves internationales détenues dans le Compte du fonds des changes

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

12212 Gains et pertes constatés sur le Compte du fonds des changes

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

13 Prêts, placements et avances (PPA)

Note(s) :

- 12 Il faudra comptabiliser les prêts et avances de moins d'un an dans les systèmes ministériels afin de permettre une analyse supplémentaire à la fin de l'exercice.**

131 Prêts, placements et avances aux sociétés d'État

Description :

Les besoins comptables liés à l'intérêt capitalisé sur les prêts sont décrits dans le compte de rapport financier (CRF) 11234.

1311 Placements dans les grandes sociétés d'État entreprises/institutions de crédit

13111 Société d'assurance-dépôts du Canada

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

13112 Société canadienne d'hypothèques et de logement

Particulier au ministère(s) :

- 091 - Société canadienne d'hypothèque et de logement (Société d'État)

13113 Exportation et développement Canada

Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)
- 123 - Exportation et développement Canada (Société d'État)

13114 Financement agricole Canada

Particulier au ministère(s) :

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')
- 006 - Finances (Ministère des)

13115 Banque de développement du Canada

Particulier au ministère(s) :

- 033 - Industrie (Ministère de l')

1312 Prêts et avances aux grandes sociétés d'État entreprises/institutions de crédit

13121 Société d'assurance-dépôts du Canada

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

13122 Société canadienne d'hypothèques et de logement

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)
- 091 - Société canadienne d'hypothèque et de logement (Société d'État)

13123 Exportation et développement Canada

Particulier au ministère(s) :

- 123 - Exportation et développement Canada (Société d'État)

13124 Financement agricole Canada

Particulier au ministère(s) :

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')
- 006 - Finances (Ministère des)

13125 Banque de développement du Canada

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)
- 033 - Industrie (Ministère de l')

1313 Placements dans les autres Sociétés d'État entreprises

13131 Banque du Canada

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

13132 Société d'investissements au développement du Canada

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

13133 Monnaie royale canadienne

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

13134 Société de gestion Canada Hibernia

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

13135 Ridley Terminals

Particulier au ministère(s) :

- 034 - Transports (Ministère des)

13138 Sociétés d'État entreprises (SEE) - Ajustements d'investissement

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

13139 Autres placements dans les autres Sociétés d'État entreprises

Description :

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier d'actif ne peut refléter adéquatement l'opération.

1314 Prêts et avances à d'autres sociétés d'État entreprises

13142 Société canadienne des postes

Particulier au ministère(s) :

- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

13145 Société de commercialisation du poisson d'eau douce

Particulier au ministère(s) :

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)

13147 Sociétés de ports

Particulier au ministère(s) :

- 034 - Transports (Ministère des)

13148 Société immobilière du Canada (effets à recevoir)

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

13149 Autres prêts et avances à d'autres sociétés d'État entreprises

Description :

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier d'actif ne peut refléter adéquatement l'opération.

1315 Placements dans des sociétés d'État consolidées

13151 Énergie atomique du Canada Limitée

Particulier au ministère(s) :

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

13152 Société Radio-Canada

Particulier au ministère(s) :

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

13153 Via Rail Canada Inc.

Particulier au ministère(s) :

- 034 - Transports (Ministère des)

13159 Autres placements dans les sociétés d'État consolidées

1316 Prêts et avances aux sociétés d'État consolidées

13161 Énergie atomique du Canada Ltée

Particulier au ministère(s) :

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

13163 Commission de la capitale nationale

Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)
- 034 - Transports (Ministère des)

13164 Commission canadienne du lait

Particulier au ministère(s) :

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

13169 Autres prêts et avances à des sociétés d'État consolidées

1317 Prêts, placements et avances aux sociétés d'État consolidées

13170 Prêts, placements et avances aux sociétés d'État consolidées

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

1318 Prime/escompte non amortie sur des prêts aux sociétés d'État

13181 Prime/escomptes non amortie sur des prêts aux sociétés d'État

13182 Prime/escomptes non amortie sur des billets à recevoir à la Société immobilière du Canada

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

132 Prêts, placements et avances à d'autres gouvernements et organisations

1321 Gouvernements provinciaux et territoriaux pour le développement régional et industriel

Note(s) :

- 11 Il n'est pas nécessaire de ventiler ces comptes par province ou territoire pour les besoins de la comptabilité centrale. Les ministères devront consigner les données par province dans leurs systèmes afin de satisfaire aux exigences des Comptes publics annuels.**

13211 Conseil de développement de la région de l'Atlantique pour les aménagements hydrauliques

Particulier au ministère(s) :

- 033 - Industrie (Ministère de l')

13212 *Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les Provinces de l'Atlantique*

Particulier au ministère(s) :

- 033 - Industrie (Ministère de l')

13213 Financement des accords sur les zones spéciales et les autoroutes

Particulier au ministère(s) :

- 023 - Agence de promotion économique du Canada atlantique

13214 Financement de l'entente cadre sur le plan de développement

Particulier au ministère(s) :

- 023 - Agence de promotion économique du Canada atlantique

13219 Autres prêts et avances pour le développement régional et industriel

1322 Gouvernements provinciaux et territoriaux, à d'autres fins

Note(s) :

- **11 Il n'est pas nécessaire de ventiler ces comptes par province ou territoire pour les besoins de la comptabilité centrale. Les ministères devront consigner les données par province dans leurs systèmes afin de satisfaire aux exigences des Comptes publics annuels.**

13221 Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

13222 Office du développement municipal et des prêts aux municipalités

Description :

Des prêts ont été consentis aux provinces et municipalités, afin d'élargir ou d'accélérer les programmes d'immobilisations des municipalités.

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

13223 Fonds d'investissement des projets d'hiver

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

13224 Financement de l'interconnexion régionale des réseaux d'électricité

Particulier au ministère(s) :

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

13225 Expansion des centres de services agricoles

Particulier au ministère(s) :

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

13227 Paiements en trop de perception fiscale pour les provinces - T3

Description :

Pour enregistrer les sommes recouvrables sur le trop-payé versé aux provinces en vertu des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires qui s'est produit en raison d'une erreur dans l'accumulation

des revenus d'impôts provenant des fiducies (T3).

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

13228 Escomptes non-amortis sur prêts aux administrations provinciales et territoriales

13229 Autres prêts et avances aux gouvernements provinciaux et territoriaux

1323 Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement

13231 Gouvernements étrangers, sauf pays en développement

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

13232 Pays en développement

Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

- 006 - Finances (Ministère des)

13233 Escomptes non amortis des prêts aux pays en développement (contrepartie)

Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

- 006 - Finances (Ministère des)

13234 Expansion du commerce d'exportation

Description :

Ce compte est administré par la société d'État Exportation et développement Canada (EDC)

Particulier au ministère(s) :

- 123 - Exportation et développement Canada (Société d'État)

13235 Escomptes non amortis des prêts liés à l'expansion du commerce d'exportation (contrepartie)

Particulier au ministère(s) :

- 123 - Exportation et développement Canada (Société d'État)

13236 OTAN pour sommes recouvrables pour réclamations de dommages

Particulier au ministère(s) :

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

13237 Provision pour prêts douteux

13239 Autres prêts et avances aux gouvernements étrangers et pays en développement

1324 Organisations internationales

13241 Souscriptions en capital pour les banques de développement

Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)
- 006 - Finances (Ministère des)

13242 Souscriptions en capital pour les banques internationales

Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)
- 006 - Finances (Ministère des)

13243 Prêts aux organisations internationales

Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)
- 006 - Finances (Ministère des)

13244 Avances aux organisations et associations internationales

Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)
- 006 - Finances (Ministère des)

13245 Avance pour Fonds pour l'environnement mondial

Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)
- 006 - Finances (Ministère des)

13246 Souscriptions en capital et contributions à l'Association internationale de développement

Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)
- 006 - Finances (Ministère des)

13247 Provision pour souscriptions aux organisations internationales (contrepartie)

Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)
- 006 - Finances (Ministère des)

13248 Avances multilatérales aux institutions financières internationales

Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)
- 006 - Finances (Ministère des)

13249 Provision pour avances aux institutions financières internationales
(contrepartie)

Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement
(Ministère des)
- 006 - Finances (Ministère des)

1325 Escomptes non-amortis des prêts, placements et avances aux
organisations internationales

13251 Escomptes non-amortis des prêts aux organisations internationales
(contrepartie)

Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement
(Ministère des)
- 006 - Finances (Ministère des)

1326 Placements de Portefeuille

13262 Lower Churchill Development Corporation Limited

Particulier au ministère(s) :

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

13268 Réduction placements de portefeuille

13269 Autres placements de portefeuille

1327 Autres organisations

13271 Paiements au secteur privé pour l'expansion des exportations

Description :

Ce compte est administré par la société d'État Exportation et
développement Canada (EDC).

Note(s) :

- 10 Ces paiements sont versés seulement au secteur privé (le compte
13234 vise les paiements à des gouvernements nationaux).

Particulier au ministère(s) :

- 123 - Exportation et développement Canada (Société d'État)

13272 Provisions pour paiements versés au secteur privé au titre du
développement des exportations (contrepartie)

Particulier au ministère(s) :

- 123 - Exportation et développement Canada (Société d'État)

13273 Paiements au secteur privé pour l'aide financière au secteur de
l'automobile

Description :

Ce compte est administré par la société d'État Exportation et
développement Canada (EDC).

Particulier au ministère(s) :

- 123 - Exportation et développement Canada (Société d'État)

133 Autres prêts, placements et avances

1331 Prêts et avances comptables aux employés

13311 Missions à l'étranger (avances de fonds de roulement des Affaires étrangères)

Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)
- 006 - Finances (Ministère des)
- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

13312 Personnel en poste à l'étranger (avances de fonds de roulement des Affaires étrangères)

Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)
- 006 - Finances (Ministère des)
- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

13313 Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés

Particulier au ministère(s) :

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

13314 Avances comptables (avances temporaires)

Note(s) :

- 9 Plusieurs avances sont imputées aux crédits ministériels dans les codes d'autorisation au moment où l'avance est faite, et inscrites comme actif dans les comptes de rapports financiers à la fin de l'exercice. (si l'avance n'a pas été remboursée).

13315 Avances permanentes aux employés

Note(s) :

- 8 Ces avances peuvent être allouées pour fins de voyage ou de petite caisse.

13319 Autres prêts et avances aux employés

1333 Prêts aux Premières nations et aux Territoires du nord

13331 Premières nations de la Colombie-Britannique

Particulier au ministère(s) :

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

13332 Revendicateurs autochtones

Particulier au ministère(s) :

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

13333 Développement économique des Indiens

Particulier au ministère(s) :

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

13335 Fonds de prêts aux Inuit

Particulier au ministère(s) :

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

13336 Conseil des Indiens du Yukon

Particulier au ministère(s) :

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

1334 Autres prêts consentis par des ministères

13340 Programme de facilité canadienne de crédit garanti

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

13341 Construction de bâtiments d'exposition

Particulier au ministère(s) :

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

13343 Prêts aux immigrants pour le transport et à titre d'aide

Description :

Ce compte sert à enregistrer les sommes qui en vertu de l'article 119 de la *Loi sur l'immigration* autorise l'affectation de prêts aux immigrants et à de telles autres catégories d'individus. Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 110 000 000 \$.

Particulier au ministère(s) :

- 050 - Citoyenneté et de l'Immigration (Ministère de la)

13345 Prêts pour le développement des entreprises

Particulier au ministère(s) :

- 033 - Industrie (Ministère de l')

13346 Projet de développement Hibernia

Particulier au ministère(s) :

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

13347 Prêts d'aide consentis par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique

Particulier au ministère(s) :

- 023 - Agence de promotion économique du Canada atlantique

13348 Nordion International Inc.

Particulier au ministère(s) :

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)

13349 Escomptes non amortis, prêts consentis par des ministères (prêts avec conditions avantageuses)

1335 Autres avances et subventions

13351 Offices provinciaux d'indemnisation des travailleurs

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

13352 Banques commerciales canadiennes

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

13353 Logement des Forces canadiennes

Particulier au ministère(s) :

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

13354 Pont de la Confédération

Particulier au ministère(s) :

- 127 - Travaux publics et Services gouvernementaux (Ministère des)

13355 Pont du port de St. John

Particulier au ministère(s) :

- 034 - Transports (Ministère des)

13356 Caisse de la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*

Particulier au ministère(s) :

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

13357 Cours de formation au pilotage - MILIT-AIR Inc

Particulier au ministère(s) :

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

13359 Escomptes non amortis, autres prêts et subventions (prêts avec conditions avantageuses)

1336 Prêts et avances à des comptes à fins déterminées consolidés

Note(s) :

- 14 Le volet « crédits » de ces comptes figure au compte 2541.

13361 Prêts portant intérêt au Compte de l'assurance - emploi

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

13363 Avances à la caisse de réassurance - récolte

Particulier au ministère(s) :

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

13364 Avances aux comptes de stabilisation des produits agricoles

Particulier au ministère(s) :

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

1337 Prêts et avances sur des garanties de prêts périmés

13371 Prêts et avances sur des garanties de prêts périmés

13379 Provision pour prêts douteux

1338 Prêts et avances sur transferts (contributions remboursables comprises)

13381 Prêts

13388 Escomptes non amortis

13389 Provision pour prêts et avances douteux

1339 Autres prêts, placements et avances

13391 Prêts et avances à des personnes autres que des employés

13392 Compte d'avances remboursables de la taxe sur les produits et services (TPS) (y inclus taxe de vente harmonisée - TVH)

Note(s) :

- 7 Ces montants seront inscrits par les ministères; il seront transférés au moment de la consolidation dans le SCGRF au CFR 41315. Ils doivent être provisionnés au ADRC par RI avant le 31 mars de chaque année.

13393 Prêts d'études canadiens (prêts directs)

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

13394 Montants subrogés à l'État en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants* et de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

13395 Prêts aux apprentis (prêts directs)

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

13396 Compte d'avances remboursables de la taxe de vente du Québec (TVQ)

13397 Escomptes non-amorties - Autres prêts, placements et avances

13398 Escompte non-amorti sur les prêts aux étudiants à risques partagés

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

13399 Prêts divers, placements et avances

Description :

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier d'actif ne peut refléter adéquatement l'opération.

134 Provision pour moins-value

Note(s) :

- 6 **Ne doit pas être utilisé par les ministères tant que la responsabilité d'établir la provision pour moins-value leur soit transférée.**

1341 Provision pour moins-value des prêts aux sociétés d'État

13411 Provisions pour prêts aux sociétés d'État entreprise

Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor
- 091 - Société canadienne d'hypothèque et de logement (Société d'État)

13412 Provisions pour prêts aux sociétés d'État consolidées

Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

1342 Provision pour moins-values pour prêts, placements et avances à d'autres gouvernements et organisations

13421 Provisions, gouvernements provinciaux et territoriaux pour le développement régional et industriel

13422 Provisions, gouvernements provinciaux et territoriaux, à d'autres fins

13423 Provisions, gouvernements étrangers, y compris les pays en développement

13424 Provisions, organisations internationales

13427 Provisions, autres organisations

1343 Provision pour moins-values pour autres prêts, placements et avances

13431 Provisions, prêts et avances comptables aux employés

13433 Provisions, prêts aux premières nations et aux territoires du nord

13434 Provisions, autres prêts consentis par des ministères

13435 Provisions, autres avances et subventions

13437 Provisions, prêts et avances sur des garanties de prêts périmés

13438 Provisions, prêts et avances sur transferts (contributions remboursables comprises)

13439 Provisions, autres prêts, placements et avances

1349 Provision pour moins-value pour autres prêts

13490 Autres prêts

Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

13493 Provision sur les prêts d'études canadiens (prêts directs)

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

13494 Provision sur les montants subrogés en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants* et de la *Loi sur l'aide financière aux étudiants*

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

13495 Provision sur les paiements en trop de perception fiscale pour les provinces - T3

Description :

Pour enregistrer une provision sur les sommes recouvrables suite au trop-payé versé aux provinces en vertu des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires. Ce trop-payé résulte d'une erreur dans l'accumulation des revenus d'impôts provenant des fiducies(T3).

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

13496 Provision sur les prêts aux apprentis

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

135 Prêts, placements et avances par les sociétés d'État consolidées et autres entités

1351 Prêts et avances par les sociétés d'État consolidées et autres entités

13510 Prêts et avances par les sociétés d'État consolidées et autres entités

1352 Placements faits par les sociétés d'État consolidées et autres entités

13520 Placements faits par les sociétés d'État consolidées et autres entités

14 Charges payées d'avance et frais reportés

141 Charges payées d'avance

1411 Charges payées d'avance

14110 Charges payées d'avance

1412 Paiements de transfert payés d'avance

142 Frais reportés

1421 Frais reportés sur la dette non échue

14211 Escomptes non amortis des bons du Trésor

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

14212 Escomptes non amortis des bons du Canada

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

14213 Escomptes et primes non amortis des obligations négociables

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

14214 Commissions non amorties des Obligations d'épargne du Canada

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

1429 Autres frais reportés

14299 Autres frais reportés

15 Stocks

151 Stocks réguliers

1511 Stocks retenus pour consommation

15110 Stocks détenus pour fins de consommation

Note(s) :

- 5 Tous les stocks non retenus pour des extrants de programmes futurs et/ou la transformation ultérieure. Les stocks retenus pour la revente doivent être inclus dans le groupe de CRF 1512.

15111 Travaux en cours - Autres ministères (AM)

Particulier au ministère(s) :

- 127 - Travaux publics et Services gouvernementaux (Ministère des)

1512 Stocks pour revente

15120 Stocks pour revente

15121 Travaux en cours - Externe

Particulier au ministère(s) :

- 127 - Travaux publics et Services gouvernementaux (Ministère des)

16 Immobilisations

161 Immobilisations corporelles

1611 Terrains, bâtiments et travaux

16111 Terrains

16112 Bâtiments

16113 Travaux et infrastructure

1612 Matériel et outillage

16121 Matériel et outillage

16122 Matériel informatique

16123 Logiciels informatiques achetés et développés

16124 Armes de défense

Particulier au ministère(s) :

- 007 - Environnement (Ministère de l')
- 018 - Défense nationale (Ministère de la)
- 030 - Gendarmerie royale du Canada
- 053 - Service correctionnel du Canada
- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)
- 124 - Agence Parcs Canada
- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

16129 Autre matériel (mobilier compris)

1613 Véhicules

16131 Navires et embarcations

16132 Aéronefs

16133 Véhicules automobiles (non militaires)

16134 Véhicules militaires

Particulier au ministère(s) :

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)
- 030 - Gendarmerie royale du Canada

16135 Autres véhicules

1614 Améliorations locatives

16141 Améliorations locatives

16142 Améliorations locatives sur l'immeuble quand le propriétaire est un autre ministère gouvernemental

162 Amortissement cumulé des immobilisations corporelles

Note(s) :

- **2 La ventilation de l'amortissement cumulé doit correspondre à la ventilation exigée par la Politique de capitalisation des actifs. Les ministères devront prévoir dans leurs systèmes des comptes distincts pour chaque type d'immobilisations.**

1621 Amortissement cumulé des bâtiments et travaux

16212 Amortissement cumulé des bâtiments

16213 Amortissement cumulé des travaux et infrastructure

1622 Amortissement cumulé du matériel et de l'outillage

16221 Amortissement cumulé du matériel et outillage

16222 Amortissement cumulé du matériel informatique

16223 Amortissement cumulé des logiciels informatiques achetés et développés

16224 Amortissement cumulé des armes de défense

Particulier au ministère(s) :

- 007 - Environnement (Ministère de l')
- 018 - Défense nationale (Ministère de la)
- 030 - Gendarmerie royale du Canada
- 053 - Service correctionnel du Canada
- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)
- 124 - Agence Parcs Canada
- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

16229 Amortissement cumulé d'autre matériel incluant les meubles

1623 Amortissement cumulé des véhicules

16231 Amortissement cumulé des navires et embarcations

16232 Amortissement cumulé des aéronefs

16233 Amortissement cumulé des véhicules automobiles (non militaires)

16234 Amortissement cumulé des véhicules militaires

Particulier au ministère(s) :

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)
- 030 - Gendarmerie royale du Canada

16235 Amortissement cumulé des autres véhicules

1624 Amortissement cumulé des améliorations locatives

16241 Amortissement cumulé sur les améliorations locatives

16242 Amortissement cumulé sur les améliorations locatives sur l'immeuble quand le propriétaire est un autre ministère gouvernemental

163 Travaux en cours - immobilisations corporelles

1631 Travaux en cours

Note(s) :

- **4 Les biens en construction seront comptabilisés comme des travaux en cours et lorsqu'ils seront terminés, ils seront ensuite réaffectés au compte d'immobilisations régulier.**

16311 Bâtiments en construction

16312 Travaux de génie en construction

16315 Travaux en cours - Logiciels

16316 Les travaux en cours liés à la diversification des modes de financement
(partenariats public-privé)

Particulier au ministère(s) :

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)
- 055 - Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications
- 127 - Travaux publics et Services gouvernementaux (Ministère des)
- 165 - Centre de la sécurité des télécommunications

16319 Autres constructions ou travaux en cours

166 Immobilisations corporelles sous contrat de location-acquisition

Note(s) :

•15 Les contrats de location-acquisition pour ces actifs sont inclus en 242.

1661 Terrains, bâtiments et travaux sous contrat de location-acquisition

16611 Terrains sous contrat de location-acquisition

16612 Bâtiments sous contrat de location-acquisition

16613 Travaux et infrastructure sous contrat de location-acquisition

1662 Matériel et outillage sous contrat de location-acquisition

16621 Matériel et outillage sous contrat de location-acquisition

16622 Matériel informatique sous contrat de location-acquisition

16623 Logiciels informatiques achetés sous contrat de location-acquisition

16624 Armes de défense sous contrat de location-acquisition

Particulier au ministère(s) :

- 007 - Environnement (Ministère de l')
- 018 - Défense nationale (Ministère de la)
- 030 - Gendarmerie royale du Canada
- 053 - Service correctionnel du Canada
- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)
- 124 - Agence Parcs Canada
- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

16629 Autre matériel sous contrat de location-acquisition

1663 Véhicules sous contrat de location-acquisition

16631 Navires et embarcations sous contrat de location-acquisition

16632 Aéronefs sous contrat de location-acquisition

16633 Véhicules automobiles (non militaires) sous contrat de location-acquisition

16634 Véhicules militaires sous contrat de location-acquisition

Particulier au ministère(s) :

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)
- 030 - Gendarmerie royale du Canada

16639 Autres véhicules sous contrat de location-acquisition

167 Amortissement cumulé des immobilisations corporelles sous contrat de location-acquisition

1671 Amortissement cumulé des bâtiments et travaux sous contrat de location-acquisition

16712 Amortissement cumulé des bâtiments sous contrat de location-acquisition

16713 Amortissement cumulé des travaux et infrastructure sous contrat de location-acquisition

1672 Amortissement cumulé du matériel et de l'outillage sous contrat de location-acquisition

16721 Amortissement cumulé du matériel et de l'outillage sous contrat de location-acquisition

16722 Amortissement cumulé du matériel informatique sous contrat de location-acquisition

16723 Amortissement cumulé des logiciels informatiques sous contrat de location-acquisition

16724 Amortissement cumulé des armes de défense sous contrat de location-acquisition

Particulier au ministère(s) :

- 007 - Environnement (Ministère de l')
- 018 - Défense nationale (Ministère de la)
- 030 - Gendarmerie royale du Canada
- 053 - Service correctionnel du Canada
- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)
- 124 - Agence Parcs Canada
- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

16729 Amortissement cumulé d'autre matériel sous contrat de location-acquisition

1673 Amortissement cumulé des véhicules sous contrat de location-acquisition

16731 Amortissement cumulé des navires et embarcations sous contrat de location-acquisition

16732 Amortissement cumulé des aéronefs sous contrat de location-acquisition

16733 Amortissement cumulé des véhicules automobiles (non militaires) sous contrat de location-acquisition

16734 Amortissement cumulé des véhicules militaires sous contrat de location-acquisition

Particulier au ministère(s) :

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)
- 030 - Gendarmerie royale du Canada

16739 Amortissement cumulé des autres véhicules sous contrat de location-acquisition

168 Travaux en cours - immobilisations corporelles sous contrat de location-acquisition

1681 Travaux en cours sous contrat de location-acquisition

Note(s) :

- **4 Les biens en construction seront comptabilisés comme des travaux en cours et lorsqu'ils seront terminés, ils seront ensuite réaffectés au compte d'immobilisations régulier.**

16811 Bâtiments sous contrat de location-acquisition en construction

16812 Travaux de génie sous contrat de location-acquisition en construction

16815 Travaux en cours - Logiciels sous contrat de location-acquisition

16819 Autres constructions ou travaux en cours sous contrat de location-acquisition

17 Actifs découlant des avantages futurs

171 Actifs découlant des prestations de retraite futures

1711 Actifs découlant des prestations de retraite futures des sociétés d'État consolidées

17111 Actifs découlant des prestations de retraite futures capitalisées des sociétés d'État consolidées

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

2 Passif

21 Passif à court terme

211 Crédateurs

2111 Crédateurs - Réguliers

21111 Crédateurs - courants

21112 Traitements et salaires courus

21113 Charges courues à payer

Note(s) :

- 1 Les charges courues à payer incluant les payables qui sont imputés aux crédits conformément à la Politique sur les crédateurs à la fin de l'exercice (CAFE). Sont exclues les charges courues à payer reliées aux salaires qui doivent être enregistrées sous le CRF 21112.

21115 Charges courues en fin d'exercice en attente de la *Loi d'exécution du budget*

21117 Intérêt couru à payer sur comptes crédateurs réguliers (fournisseurs)

21119 Autres crédateurs

2112 Retenues salariales impayées

21121 Retenues d'impôt sur le revenu à payer (au gouvernement du Canada)

21122 Cotisations au Régime de pensions du Canada (RPC) à payer

21123 Cotisations d'assurance-emploi à payer

21124 Retenues au titre des cotisations de pensions de retraite

Note(s) :

- 16 Comprennent les déductions au titre des prestations supplémentaires de décès.

21125 Retenues au titre des comptes de régimes compensatoires

21126 Autres retenues à payer au gouvernement du Canada

21127 Retenues à verser à des tiers

21128 Retenues - Liste de paye des ministères

21129 Autres retenues salariales impayées

2113 Crédateurs - interministériels

21132 Comptes crédateurs - Autres ministères (AM)

Description :

Ce compte est pour enregistrer les montants à payer à un autre ministère (AM) résultant de la vente de biens et/ou de la prestation de services mais pour lesquels le règlement interministériel (RI) n'a pas encore été effectué. Les courus de fin de mois ou les crédateurs de fin d'exercice seront enregistrés dans ce compte de rapport financier (CRF). Ce compte s'apparente au compte crédateur intersociété du secteur privé et sera éliminé par le Receveur général à l'échelle du gouvernement pour les besoins de la consolidation. Son équivalent du côté de l'actif est le CRF 11242 Compte débiteur - Autres ministères du gouvernement. **Note :** Ce compte ne doit pas être utilisé comme compte d'attente pour les

transactions de RI. S'il-vous-plait vous référez au CRF 21615 à cet effet.

Note(s) :

- 42 Le chapitre 10 (Écritures comptables) du [Manuel du receveur général](#)
- 44 [Référence : Manuel de comptabilité selon la SIF](#)
- 49 Indicateur "I" seulement à être utilisé sauf pour le solde d'ouverture.

21134 Taxe sur les produits et services (TPS) (y compris la taxe de vente harmonisée - TVH) à payer à l'Agence du revenu du Canada (ARC)

Note(s) :

- 22 Les montants à payer au titre de la TPS seront consignés dans ces comptes par les ministères.

21135 Débits de règlement interministériel (RI) en transit pour le receveur général (RI introduit par le débiteur)

Note(s) :

- 49 Indicateur "I" seulement à être utilisé sauf pour le solde d'ouverture.

21136 Taxe de vente du Québec (TVQ) à payer aux ministères

Particulier au ministère(s) :

- 127 - Travaux publics et Services gouvernementaux (Ministère des)

2114 Effets à payer

21141 Effets à payer à l'Association internationale de développement

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

21142 Effets à payer à des banques de développement

Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

21143 Effets à payer à des institutions financières internationales

Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

21149 Effets à payer à d'autres organisations internationales et banques

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

2115 Autres créditeurs

21151 Taxe de vente provinciale, sauf la taxe de vente harmonisée (TVH)

21152 Sociétés d'État consolidées et autres entités

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

21153 Retenues de garantie

21154 Intérêts courus sur des contrats de location-acquisition

21155 Montant payables à des banques en vertu des mécanismes de financement direct prévus par la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* (LFAFE)

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

21156 Comptes créditeurs - autres niveaux du gouvernement (compte de contrepartie d'actif)

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

21157 Réévaluation de contrats à terme sur devises

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

21159 Autres créditeurs

Description :

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier de passif ne peut refléter adéquatement l'opération.

2116 Créditeurs - Agence du revenu du Canada (ARC) - Revenus fiscaux

Particulier au ministère(s) :

- **122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)**

21161 Compte de l'impôt à payer sur le revenu des particuliers et des non-résidents

Description :

Représente les sommes payables aux contribuables, par l'Agence du revenu du Canada (ARC), pour l'impôt sur le revenu des particuliers et des fiducies, ainsi que pour les prélèvements sur le salaire et les impôts des non-résidents. Il comprend les sommes payables découlant des cotisations d'impôt et celles qui n'ont pas encore été fixées mais qui ont fait l'objet d'une estimation par l'ARC.

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

21162 Impôts à payer sur le revenu des sociétés

Description :

Représente les sommes payables par l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) aux contribuables pour l'impôt à payer sur le revenu des sociétés. Il comprend les sommes payables découlant des cotisations d'impôt et celles qui n'ont pas encore été fixées mais qui ont fait l'objet d'une estimation par l'ADRC.

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

21163 Taxe sur les produits et services (TPS)

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

21164 Crédoiteurs - Taxe de vente provinciale

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

21165 Crédoiteurs - Compensation des travailleurs de Nouvelle Écosse

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

21166 Comptes crédoiteurs envers le Ministère du revenu du Québec (MRQ) par l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC)

Description :

Représente les sommes payables au ministère du Revenu du Québec (MRQ), par l'Agence du revenu du Canada (ARC), pour les impôts retenus à la source par l'ARC d'employés qui demeurent au Québec mais qui travaillent hors du Québec. Il comprend aussi les montants à percevoir par l'ARC du MRQ pour les impôts retenus à la source par ce dernier d'employés qui demeurent à l'extérieur du Québec mais qui travaillent au Québec. Ce compte renferme aussi les sommes payables par l'ARC au MRQ pour les chèques de remboursement de taxe sur les produits et services (TPS) non encaissés par les contribuables du fait que l'ARC ne rembourse le MRQ que lorsque les chèques sont encaissés par le contribuable.

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

21167 Comptes crédoiteurs aux provinces - Autres taxes

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

21169 Autres revenus fiscaux à payer

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

2117 Crédoiteurs - Revenus fiscaux - Répartition interministérielle

21171 Primes versées au Régime de pensions du Canada à payer au ministère du Développement social

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

21172 Cotisations à l'assurance-emploi à payer au ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences (RHDC)

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

21173 Paiements en trop à la Sécurité de la vieillesse, à payer au ministère du Développement social

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

21174 T1 (Particulier) Perception fiscale provinciales et territoriales à payer au ministère des Finances

Description :

En vertu de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*, le gouvernement du Canada est autorisé à conclure avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, des accords selon lesquels le gouvernement du Canada percevra les impôts sur le revenu pour le compte de ceux-ci, et leur effectuera des versements relatifs à ces impôts. Le gouvernement du Canada a conclu des accords avec les provinces et territoires (excluant Québec), en vue de percevoir les impôts sur le revenu des particuliers et les impôts des sociétés à travers l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'argent amassé par ARC est ensuite transféré au ministère des Finances qui fera les paiements aux provinces et territoires par versements mensuels égaux. Ce compte est utilisé par l'ADRC pour payer au ministère des Finances les impôts sur le revenu des particuliers perçus. Le Compte de rapport financier (CRF) 21177 est utilisé pour les impôts des sociétés perçus.

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

21175 Programmes de prestations provinciales à payer à l'Agence du revenu du Canada (ARC)

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

21176 Taxe de vente harmonisée (TVH) payable au ministère des Finances (utilisé par l'Agence des douanes et du revenu du Canada - ADRC)

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

21177 T2 (Société) Perception fiscale provinciales et territoriales à payer au ministère des Finances

Description :

En vertu de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*, le gouvernement du Canada est autorisé à conclure avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, des accords selon lesquels le gouvernement du Canada percevra les impôts sur le revenu pour le compte de ceux-ci, et leur effectuera des versements relatifs à ces impôts. Le gouvernement du Canada a conclu des accords avec les provinces et territoires (excluant Québec), en vue de percevoir les impôts sur le revenu des particuliers et les impôts des sociétés à travers l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'argent amassé par ARC est ensuite transféré au ministère des Finances qui fera les paiements aux provinces et territoires par versements mensuels égaux. Ce compte est utilisé par l'ARC pour payer au ministère des Finances les impôts des sociétés perçus. Le Compte de rapport financier (CRF) 21174 est utilisé pour les impôts des particuliers perçus.

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

21179 Autres créditeurs

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

212 Intérêts et dettes échues

2121 Dettes échues

21211 Obligations négociables

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

21212 Obligations d'épargne du Canada

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

21213 Bons du Trésor

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

21214 Dettes échues en devises étrangères

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

2122 Intérêts sur la dette non échue

21221 Intérêts échus

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

21222 Intérêts composés sur les obligations d'épargne du Canada

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

21223 Intérêts échus sur les coupons

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

2123 Intérêts courus sur la dette non échue

21231 Intérêts courus sur les obligations négociables

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

21232 Intérêts courus sur les obligations d'épargne du Canada

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

21233 Intérêts courus sur les obligations non négociables spéciales émises au fonds de placement du Régime de pensions du Canada (RPC)

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

21234 Intérêts courus sur la dette non échue en devises

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

21235 Intérêts courus sur d'autres éléments de passif

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

21236 Intérêts courus sur billets à ordre

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

21237 Intérêts courus fiduciaire pour le financement des appareils médicaux

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

213 Tranche à court terme de la dette à long terme

2131 Dette non échue en monnaie canadienne

21311 Obligations négociables

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

21312 Obligations d'épargne du Canada

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

21313 Bons du Trésor

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

2132 Dette non échue en devises

21321 Obligations négociables

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

214 Provisions

2141 Provision pour avantages sociaux des employés

Note(s) :

- 23 Les besoins relatifs à la comptabilité exigée des ministères
sauf si autrement précisé pour un compte individuel.**

21410 Provision pour congés de maternité et congés parentaux

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

21411 Provision pour congés annuels

21412 Provision pour indemnités de cessation d'emploi - réaménagement des effectifs

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

21413 Provision pour salaires rétroactifs

21414 Provision pour congés compensatoires

21415 Provision pour le passif relatif aux indemnités de départ - ministères

21416 Provision pour indemnités de cessation d'emploi - ministères

21417 Provision pour autres avantages sociaux des employés

21418 Sociétés d'État consolidées et autres entités

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

21419 Provision pour le passif relatif au régime de congés maladie - ministères

Particulier au ministère(s) :

- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

2142 Provision pour emprunts des sociétés d'État

21421 Emprunts totaux des sociétés d'État entreprises mandataires

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)
- 097 - Receveur général

21422 Emprunts des sociétés d'État entreprises mandataires qui devraient être remboursables

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

21423 Emprunts totaux des sociétés d'État consolidées

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

21424 Emprunts des sociétés d'État consolidées qui devraient être remboursables

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

2143 Autres provisions

21431 Provision pour éléments courus

21432 Provision pour garanties d'emprunt

Particulier au ministère(s) :

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')
- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)
- 006 - Finances (Ministère des)
- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')
- 023 - Agence de promotion économique du Canada atlantique
- 033 - Industrie (Ministère de l')
- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)
- 097 - Receveur général
- 123 - Exportation et développement Canada (Société d'État)

21433 Provision pour réclamations et causes en instance et imminentes

Description :

Ce compte est utilisé pour enregistrer une provision pour le passif éventuel relatif aux réclamations et causes en instance et imminentes seulement.

2144 Provision pour autres moins-value

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

21441 Remboursement d'impôt sur le revenu

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

21442 Remboursements d'impôt sur le revenu pour l'industrie pétrolière

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

21443 Taxe de vente harmonisée (TVH) à payer aux provinces

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

215 Autre passif à court terme

2151 Revenus reportés

21510 Revenus reportés

21511 Avantage incitatif relatif à un bail

Description :

Avantage qu'un bailleur envisage d'accorder au futur locataire dans la négociation d'un nouveau bail et visant à amener le futur locataire à conclure le contrat, par exemple le versement, à l'avance, d'un montant en espèces au locataire, une période initiale d'occupation gratuite ou une

contribution à certains coûts engagés par le locataire au titre des améliorations locatives ou de réinstallation.

216 Comptes d'attente

2161 Comptes d'attente généraux

21611 Comptes d'attente généraux

Description :

Le compte d'attente général doit être utilisé par les ministères pour temporairement enregistrer une somme d'argent reçue d'une tierce partie (c.-à-d. parties à l'extérieur de l'entité comptable du gouvernement du Canada) pour laquelle il n'y a pas suffisamment d'information disponible pour inscrire l'opération dans un compte approprié. L'expéditeur doit être consulté immédiatement pour identifier l'intention pour laquelle les fonds publics ont été prévus. Les montants dans les comptes d'attente général doivent être déclarés aux comptes appropriés aussitôt que l'information pertinente concernant l'emploi de cette somme est disponible. À la fin de l'exercice financier, le solde restant dans le compte d'attente général doit représenter seulement les opérations pour lesquelles le traitement comptable approprié demeure indéterminé.

21612 Compte de compensation intraministérielle

Description :

Ce compte permet d'enregistrer les opérations entre des autorités distinctes au sein d'un ministère (y compris celles des fonds renouvelables). **Le montant total des débits et crédits dans ce compte doivent s'annuler tous les mois dans chaque ministère.**

21613 Saisie-arrêt de traitements

21614 Ordonnances familiales

21615 Compte d'attente pour les RI non répartis et non rapprochés

Description :

Ce compte renferme toutes les opérations de règlement interministériel (RI) pour les comptes à payer ou à recevoir, pour lesquels le règlement comptable ultérieur n'est pas connu au moment où l'on reçoit le RI et où on l'enregistre dans le système ministériel de gestion financière (SMGF). Ce compte devrait être utilisé provisoirement par les ministères pour enregistrer le RI jusqu'à ce que son traitement comptable adéquat soit déterminé et réglé. **Les éléments de ce compte doivent être soldés complètement de façon continue.** Le code d'autorisation B420 devrait être utilisé avec ce CRF.

Note(s) :

- 13 Le solde de ce compte **doit** être nul à la fin de l'exercice financier.
- 47 L'indicateur "I" seulement doit être utilisé pour ce compte.

2162 Comptes d'attente spéciaux

21621 Comptes d'attente relatif aux autres ministères

Description :

Note : On ne doit sous aucun prétexte reporter à l'exercice suivant le solde de ce CRF. Le solde de fin d'année doit donc être remis à zéro.

(Référence : Annexe 12 du chapitre 14 du [Manuel du receveur général](#))

21622 *Loi sur la pension de la fonction publique* (LPFP) / Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS) compte d'attente - compensation

21623 Comptes d'attente des chèques non réclamés

21624 Comptes d'attente - Règlements interministériels

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

21625 Compte d'attente - Capital d'apport

21626 Réaffectation des indicateurs interne/externe pour les opérations de règlement interministériel (RI)

Description :

Ce compte est utilisé pour les règlements interministériels (RI) qui impliquent le transfert d'un ministère à l'autre d'une opération externe au gouvernement. Ce compte est nécessaire puisque toutes les opérations traitées par le Système normalisé des paiements (SNP) doivent être identifiées par l'indicateur "I". **Voici un exemple de cette opération :** (Vous trouverez un exemple similaire à la section 10.7.13 du chapitre 10 du Manuel du receveur général intitulé Virement de recettes externes au ministère indiqué) Un contribuable doit de l'argent au ministère A. L'Agence du revenu du Canada (ARC) doit un remboursement d'impôt à ce contribuable. Le ministère A demande à l'ARC de retenir le remboursement dû au contribuable. L'ARC lance le RI au ministère A et le ministère A va utiliser le code CRF 21626 afin de faire remplacer le "I" du RI à un "E"**Voici l'écriture dans les livres de l'ARC (débitéur) :** Sommaire du tableau Le tableau présente une écriture comptable dans les livres de l'ARC (débitéur). Le tableau est composé de 4 colonnes : Compte de rapport financier; Code d'autorisation; Interne/Externe et Montant.

Compte de rapport financier	Code d'autor.	I/E	Montant
2xxxx Compte à payer par l'ADRC au contribuable	R300	(I)	DR xxx
65xxx Compte de contrôle des crédits de RI	0000	(I)	CR xxx

Les livres du ministère A (créditeur) auraient les écritures suivantes :

Sommaire du tableau Le tableau présente une série d'écritures comptables du ministère A (créditeur). Le tableau est composé de 4 colonnes : Compte de rapport financier; Code d'autorisation; Interne/Externe et Montant.

Compte de rapport financier	Code d'autor.	I/E	Montant
64xxx Compte de contrôle des débits de RI	0000	(I)	DR xxx

21626 Réaffectation des indicateurs int/ext pour les opérations de RI	R300	(I) CR xxx
21626 Réaffectation des indicateurs int/ext pour les opérations de RI	R300	(E) DR xxx
112xx Débiteurs	R300	(E) CR xxx

Note : Le solde du compte 21626, soit le total des opérations I et E, doit être égal à zéro.

21627 Montant en attente au titre du produit de la vente d'actifs

Note(s) :

- 20 Compte requis par certains groupes de concentration aux fins des systèmes.

22 Comptes de pension

221 Régime de pensions du Canada (RPC)

2211 Compte du Régime de pensions du Canada

22110 Compte du Régime de pensions du Canada - fonds cumulatif sous l'administration

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

22111 Régime de pensions du Canada (RPC) - Transferts cumulatifs à l'Office d'investissements du RPC

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

2212 Titres détenus par le fonds de placement du Régime de pensions du Canada (RPC)

22121 Obligations provinciales et territoriales détenues par le fonds de placement du Régime de pensions du Canada (RPC)

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

22123 Placements du gouvernement du Canada

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

2213 Régime de pensions du Canada (RPC) - Investissements détenus à court terme

22130 Régime de pensions du Canada - investissements détenus à court terme

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

222 Régimes de retraite du secteur public

Note(s) :

- 19 On trouvera des précisions sur les comptes de retraite dans les articles de classification.

2221 Comptes de pension de la fonction publique (CPR-FP)

22211 Compte de pension de retraite de la fonction publique
Particulier au ministère(s) :

- 087 - Pension de retraite de la fonction publique

22212 Fonds d'investissement du Compte de pension de retraite de la fonction publique
Particulier au ministère(s) :

- 087 - Pension de retraite de la fonction publique

22213 Fonds de pension de la fonction publique
Particulier au ministère(s) :

- 087 - Pension de retraite de la fonction publique

2222 Pensions des Forces canadiennes

22221 Compte de pension de retraite des Forces canadiennes
Particulier au ministère(s) :

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

22222 Fonds d'investissement du Compte de pension de retraite des forces canadiennes
Particulier au ministère(s) :

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

22223 Fonds de pension des Forces canadiennes
Particulier au ministère(s) :

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

22224 Fonds de pension des troupes de réserve
Particulier au ministère(s) :

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

2223 Compte de pension de la Gendarmerie royale du Canada (GRC)

22231 Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (GRC)
Particulier au ministère(s) :

- 030 - Gendarmerie royale du Canada

22232 Fonds d'investissement du Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (GRC)
Particulier au ministère(s) :

- 030 - Gendarmerie royale du Canada

22233 Fonds de pension de la Gendarmerie royale du Canada (GRC)
Particulier au ministère(s) :

- 030 - Gendarmerie royale du Canada

2224 Comptes d'allocations de retraite des parlementaires (CARP)

22241 Compte d'allocations de retraite des parlementaires (Chambre des communes)
Particulier au ministère(s) :

- 067 - Chambre des communes

22242 Comptes d'allocations de retraite des sénateurs

Particulier au ministère(s) :

- 009 - Sénat

2225 Compte de convention de retraite des parlementaires (CCRP)

22251 Compte de convention de retraite - Chambre des communes

Particulier au ministère(s) :

- 067 - Chambre des communes

22252 Compte de convention de retraite - Chambre des communes - Retenues cumulatives d'impôt remboursable

Particulier au ministère(s) :

- 067 - Chambre des communes

22255 Compte de convention de retraite - Sénat

Particulier au ministère(s) :

- 009 - Sénat

22256 Compte de convention de retraite - Sénat - retenues cumulatives d'impôt remboursable

Particulier au ministère(s) :

- 009 - Sénat

223 Compte des régimes compensatoires (RC)

2231 Compte des régimes compensatoires (RC) No. 1 - Fonction publique

22311 Compte des régimes compensatoires (RC) No. 1 - Fonction publique - Compte général

Particulier au ministère(s) :

- 087 - Pension de retraite de la fonction publique

22312 Compte des régimes compensatoires (RC) No. 1 - Fonction publique - Retenues cumulatives d'impôt remboursable

Particulier au ministère(s) :

- 087 - Pension de retraite de la fonction publique

2232 Compte des régimes compensatoires (RC) No. 1 - Défense nationale

22321 Compte des régimes compensatoires (RC) No. 1 - Défense nationale - Compte général

Particulier au ministère(s) :

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

22322 Compte des régimes compensatoires (RC) No. 1 - Défense nationale - Retenues cumulatives d'impôt remboursable

Particulier au ministère(s) :

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

2233 Compte des régimes compensatoires (RC) No. 1 - Gendarmerie royale du Canada (GRC)

22331 Compte des régimes compensatoires (RC) No. 1 - Gendarmerie royale du Canada (GRC) - Compte général

Particulier au ministère(s) :

- 030 - Gendarmerie royale du Canada

22332 Compte des régimes compensatoires (RC) No. 1 - Gendarmerie royale du Canada (GRC) - Retenues cumulatives d'impôt remboursable

Particulier au ministère(s) :

- 030 - Gendarmerie royale du Canada

2234 Compte des régimes compensatoires (RC) No. 2 - Fonction publique

22341 Compte des régimes compensatoires (RC) No. 2 - Fonction publique - Compte général

Particulier au ministère(s) :

- 087 - Pension de retraite de la fonction publique

22342 Compte des régimes compensatoires (RC) No. 2 - Fonction publique - Retenues cumulatives d'impôt remboursable

Particulier au ministère(s) :

- 087 - Pension de retraite de la fonction publique

224 Autres Comptes de Retraite du Secteur public

2241 Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS)

22412 Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS) - Juges

Particulier au ministère(s) :

- 013 - Justice (Ministère de la)
- 051 - Commissaire à la magistrature fédérale (Bureau du)
- 080 - Cour suprême du Canada (Registraire de la)
- 087 - Pension de retraite de la fonction publique

22413 Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS) - Lieutenant-gouverneurs (LPRLG)

Particulier au ministère(s) :

- 087 - Pension de retraite de la fonction publique
- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

22414 Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS) - Diplomates

Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)
- 087 - Pension de retraite de la fonction publique

22415 Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS) - Parlement

Particulier au ministère(s) :

- 067 - Chambre des communes
- 087 - Pension de retraite de la fonction publique

22416 Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS) - *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*

Particulier au ministère(s) :

- 030 - Gendarmerie royale du Canada
- 087 - Pension de retraite de la fonction publique

22417 Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS) - *Loi sur la continuation de la pension des services de défense*

Particulier au ministère(s) :

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)
- 087 - Pension de retraite de la fonction publique

2242 Obligations au titre des pensions en vertu d'autres comptes de pension de retraite

22422 *Loi sur les juges* - Obligation découlant des régimes de retraite

Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

22423 *Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs* - Obligation découlant des régimes de retraite

Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

22424 *Loi sur la pension spéciale du service diplomatique* - Obligation découlant des régimes de retraite

Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

22426 *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada* - Obligation découlant des régimes de retraite

Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

22427 *Loi sur la continuation de la pension des services de défense* - Obligation découlant des régimes de retraite

Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

22429 Autres obligations au titre des régimes de retraite

Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

225 Provision pour redressements au titre des régimes de retraite

Note(s) :

- 18 **La classification des autorisations fournit des précisions sur ces comptes.**

2251 Provision pour redressements au titre des régimes de retraite - comptes généraux

22511 Compte de pension de retraite de la fonction publique (CPRFP) - Provision pour redressements au titre des régimes de retraite Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

22512 *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes* (CPRFC) - Provision pour redressements au titre des régimes de retraite

Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

22513 Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada - Provision pour redressements au titre des régimes de retraite Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

22514 Compte d'allocations de retraite des parlementaires - Provision pour redressements au titre des régimes de retraite Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

22515 Compte des conventions de retraite parlementaires (CCRP) - Provision pour redressements au titre des régimes de retraite Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

22516 Fond de pension de la fonction publique - Provision pour redressements au titre de régimes de retraite Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

22517 Fond de pension des Forces canadiennes (FC) - Provision pour redressements au titre de régimes de retraite Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

22518 Fond de pension de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) - Pension pour redressements au titre de régimes de retraite. Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

22519 Fond de pension des troupes de réserve - Pension pour redressements au titre de régimes de retraite. Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor
- 097 - Receveur général

2252 Provision pour redressements au titre des régimes de retraite - Compte des régimes compensatoires (RC)

22521 Compte des régimes compensatoires (RC) No. 1 - Fonction publique - Provision pour redressements au titre des régimes de retraite Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

22522 Compte des régimes compensatoires (RC) No. 1 - Défense nationale - Provision pour redressements au titre des régimes de retraite Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

22523 Compte des régimes compensatoires (RC) No. 1 - Gendarmerie royale du Canada - Provision pour redressements au titre des régimes de retraite Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

22524 Compte des régimes compensatoires (RC) No. 2 - Fonction publique - Provision pour redressements au titre des régimes de retraite Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

2253 Provision pour redressements au titre des régimes de retraite - Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS)

22532 Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS) - Juges - Provision pour redressements au titre de régimes de retraite Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

22533 Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS) - Lieutenant - gouverneurs (LPRLG) - Provision pour redressements au titre de régimes de retraite Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

22534 Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS) - Diplomates - Provision pour redressements au titre de régimes de retraite Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

22535 Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS) - Parlement - Provision pour redressements au titre de régimes de retraite Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

22536 Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS) - *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada (GRC)* - Provision pour redressements au titre de régimes de retraite

Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

22537 Compte de prestations de retraite supplémentaire (CPRS) - *Loi sur la continuation de la pension des services de défense* - Provision pour redressements au titre de régimes de retraite

Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

2254 Provision pour redressements au titre de régimes de retraite - autres comptes

22549 Autres comptes de régimes de retraite - Provision pour redressements
Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

2255 Passifs relatifs aux régimes de retraite des sociétés d'État consolidées

22551 Passifs relatifs aux régimes de retraite capitalisés des sociétés d'État consolidées

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

22552 Passifs relatifs aux régimes de retraite non capitalisés des sociétés d'État consolidées

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

226 Comptes d'assurance, de prestations de décès et autres comptes de pension

2261 Comptes d'assurance

22611 Fonds d'assurance de la fonction publique

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

22612 Fonds d'assurance des anciens combattants

Particulier au ministère(s) :

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

22613 Comptes de liquidation des sociétés d'assurances

Particulier au ministère(s) :

- 011 - Bureau du surintendant des institutions financières

22614 Fonds d'assurance des soldats de retour au pays

Particulier au ministère(s) :

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

22618 Comptes de contrepartie de liquidation des sociétés assurances

Particulier au ministère(s) :

- 011 - Bureau du surintendant des institutions financières

22619 Autres comptes d'assurance

2262 Comptes de prestations de décès

22621 Compte de prestations de décès de la fonction publique

Particulier au ministère(s) :

- 087 - Pension de retraite de la fonction publique

22622 Compte de prestations de décès des Forces régulières

Particulier au ministère(s) :

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

22629 Autres comptes de prestations de décès

2263 Autres comptes de pension

22631 Fonds de pension des personnes à charge - Gendarmerie royale du Canada (GRC)

Particulier au ministère(s) :

- 030 - Gendarmerie royale du Canada

22632 Compte de régimes contributifs - Employés recrutés sur place

Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)
- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

22633 Compte de pension des mandataires de rentes

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

22639 Autres comptes de pension

227 Autres avantages sociaux futurs

Description :

Les autres avantages sociaux futurs sont acquis par les employés en service actif et devraient leur être fournis lorsqu'ils auront cessé d'être employés soit de façon temporaire, soit de façon permanente. Les autres avantages sociaux futurs comprennent les prestations suivantes : Les autres prestations de retraite et les avantages postérieurs à l'emploi.

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

2271 Autres avantages de retraite

Description :

Les autres avantages de retraite sont les avantages, autres que les prestations de retraite, que le gouvernement prévoit fournir après le départ à la retraite, aux salariés et à leurs bénéficiaires. Ces avantages comprennent les prestations pour soins de santé et de soins dentaires dont jouissent les salariés après leur départ à la retraite.

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

22711 Passif relatif au régime de soins de santé

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

22712 Passif relatif au régime de soins dentaires

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

2272 Avantages postérieurs à l'emploi et absences rémunérées

Description :

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les avantages que le gouvernement prévoit fournir aux salariés et à leurs bénéficiaires après la période de service mais avant la date de départ à la retraite. Ces avantages comprennent les indemnités de cessation d'emploi, les indemnités pour accidents du travail, les prestations pour anciens combattants et les congés de maladie.

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général**

22721 Passif relatif aux indemnités de départ

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

22722 Passif relatif à l'indemnisation pour accidents de travail

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

22725 Passif relatif aux prestations pour anciens combattants

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

22726 Passif relatif aux prestations pour la GRC

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

22727 Passif relatif au régime de congés de maladie

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

22728 Passif relatif aux retraites anticipées, indemnités de départ et autres avantages pour anciens employés de la Société de développement du Cap-Breton

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

2273 Passifs relatifs aux autres avantages futurs des employés des sociétés d'État consolidées

22731 Passifs relatifs aux autres avantages futurs des employés des sociétés d'État consolidées

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

23 Comptes à fins déterminées et autres comptes de passif

231 Compte des rentes sur l'État

2311 Compte des rentes sur l'État

23110 Compte des rentes sur l'État

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

232 Comptes de dépôt et en fiducie

Note(s) :

- 18 La classification des autorisations fournit des précisions sur ces comptes.**

2321 Comptes de dépôt

23211 Cautionnements - Comptes

23212 Encaisse des Biens saisis

23213 Autres comptes de dépôt

23214 Titres détenus en fiducie - Comptes de dépôt (contrepartie)

23216 Dépôts en garantie pour échanges de devises

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23217 Compte de la Commission Canadienne du lait

Particulier au ministère(s) :

- 134 - Commission canadienne du lait

23218 Corporation de développement des investissements du Canada - Retenue

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23219 Autres comptes de dépôt des sociétés d'État consolidées

2322 Comptes en fiducie

23221 Fonds des bandes indiennes

Particulier au ministère(s) :

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

23222 Comptes d'épargne des Indiens

Particulier au ministère(s) :

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

23223 Autres comptes en fiducie

23224 Titres détenus en fiducie - Autres comptes en fiducie (contrepartie)

23225 Comptes de succession des Indiens

Particulier au ministère(s) :

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

23226 Compte d'attente des fonds des Indiens

Particulier au ministère(s) :

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

23229 Comptes en fiducie - Sociétés d'État consolidées

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

2323 Dépôts de garantie d'entrepreneurs

23231 Dépôts de garantie détenus en fiducie - Obligations

23232 Dépôts de garantie détenus en fiducie - Espèces et chèques

23233 Dépôts de garantie détenus en fiducie - Chèques certifiés

23234 Titres détenus en fiducie - Dépôts de garantie - Obligations
(contrepartie)

23235 Titres détenus en fiducie - Dépôts de garantie - Chèques certifiés
(contrepartie)

**233 Comptes des accords de perception fiscale avec les provinces et les
Premières nations**

Note(s) :

- **17 Le dernier chiffre des numéros de comptes correspond à l'année civile pertinente.**

2331 Comptes des accords de perception fiscale avec les provinces - impôt
sur le revenu des particuliers

23310 Impôt sur le revenu des particuliers - Année civile 2010

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23311 Impôt sur le revenu des particuliers - Année civile 2011

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23312 Impôt sur le revenu des particuliers - Année civile 2012

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23313 Impôt sur le revenu des particuliers - Année civile 2013

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23314 Impôt sur le revenu des particuliers - Année civile 2014

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23315 Impôt sur le revenu des particuliers - Année civile 2015

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23316 Impôt sur le revenu des particuliers - Année civile 2006

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23317 Impôt sur le revenu des particuliers - Année civile 2007

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23318 Impôt sur le revenu des particuliers - Année civile 2008

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23319 Impôt sur le revenu des particuliers - Année civile 2009

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

2332 Comptes des accords de perception fiscale avec les provinces - impôt sur le revenu des sociétés

23320 Impôt sur le revenu des sociétés - Année civile 2010

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23321 Impôt sur le revenu des sociétés - Année civile 2011

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23322 Impôt sur le revenu des sociétés - Année civile 2012

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23323 Impôt sur le revenu des sociétés - Année civile 2013

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23324 Impôt sur le revenu des sociétés - Année civile 2014

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23325 Impôt sur le revenu des sociétés - Année civile 2015

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23326 Impôt sur le revenu des sociétés - Année civile 2006

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23327 Impôt sur le revenu des sociétés - Année civile 2007

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23328 Impôt sur le revenu des sociétés - Année civile 2008

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23329 Impôt sur le revenu des sociétés - Année civile 2009

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

2333 Comptes des accords de perception fiscale avec les provinces - Taxe de vente harmonisée

23330 Taxe de vente harmonisée - Année civile 2010

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23331 Taxe de vente harmonisée - Année civile 2011

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23332 Taxe de vente harmonisée - Année civile 2012

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23333 Taxe de vente harmonisée - Année civile 2013

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23334 Taxe de vente harmonisée - Année civile 2014

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23335 Taxe de vente harmonisée - Année civile 2015

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23336 Taxe de vente harmonisée - Année civile 2006

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23337 Taxe de vente harmonisée - Année civile 2007

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23338 Taxe de vente harmonisée - Année civile 2008

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23339 Taxe de vente harmonisée - Année civile 2009

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

2334 Comptes des accords fiscaux avec les Premières nations

23340 Taxes d'accise - Année civile 2010

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23341 Taxes d'accise - Année civile 2011

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23342 Taxes d'accise - Année civile 2012

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23343 Taxes d'accise - Année civile 2013

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23344 Taxes d'accise - Année civile 2014

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23345 Taxes d'accise - Année civile 2015

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23346 Taxes d'accise - Année civile 2006

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23347 Taxes d'accise - Année civile 2007

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23348 Taxes d'accise - Année civile 2008

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23349 Taxes d'accise - Année civile 2009

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

2335 Taxe sur les produits et services des Premières nations (TPSPN)

23350 Taxe sur les produits et services des Premières nations - Année civile 2010

Description :

La taxe attribuable à une première nation vient de l'accord d'application relatif à un texte législatif autochtone d'une première nation donnée. Elle

prévoit le versement, par le gouvernement du Canada à la première nation donnée de sommes fondées sur une estimation pour chaque année civile du total de montants définis dans le chapitre 5 (1)(a) de la *Loi d'exécution du budget de 2003*.

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23351 Taxe sur les produits et services des Premières nations - Année civile 2011

Description :

La taxe attribuable à une première nation vient de l'accord d'application relatif à un texte législatif autochtone d'une première nation donnée. Elle prévoit le versement, par le gouvernement du Canada à la première nation donnée de sommes fondées sur une estimation pour chaque année civile du total de montants définis dans le chapitre 5 (1)(a) de la *Loi d'exécution du budget de 2003*.

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23352 Taxe sur les produits et services des Premières nations - Année civile 2012

Description :

La taxe attribuable à une première nation vient de l'accord d'application relatif à un texte législatif autochtone d'une première nation donnée. Elle prévoit le versement, par le gouvernement du Canada à la première nation donnée de sommes fondées sur une estimation pour chaque année civile du total de montants définis dans le chapitre 5 (1)(a) de la *Loi d'exécution du budget de 2003*.

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23353 Taxe sur les produits et services des Premières nations - Année civile 2013

Description :

La taxe attribuable à une première nation vient de l'accord d'application relatif à un texte législatif autochtone d'une première nation donnée. Elle prévoit le versement, par le gouvernement du Canada à la première nation donnée de sommes fondées sur une estimation pour chaque année civile du total de montants définis dans le chapitre 5 (1)(a) de la *Loi d'exécution du budget de 2003*.

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23354 Taxe sur les produits et services des Premières nations (TPSPN) - Année civile 2014

Description :

La taxe attribuable à une première nation vient de l'accord d'application relatif à un texte législatif autochtone d'une première nation donnée. Elle prévoit le versement, par le gouvernement du Canada à la première nation donnée de sommes fondées sur une estimation pour chaque année civile du total de montants définis dans le chapitre 5 (1)(a) de la *Loi d'exécution du budget de 2003*.

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23355 Taxe sur les produits et services des Premières nations (TPSPN) - Année civile 2015

Description :

La taxe attribuable à une première nation vient de l'accord d'application relatif à un texte législatif autochtone d'une première nation donnée. Elle prévoit le versement, par le gouvernement du Canada à la première nation donnée de sommes fondées sur une estimation pour chaque année civile du total de montants définis dans le chapitre 5 (1)(a) de la *Loi d'exécution du budget de 2003*.

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23356 Taxe sur les produits et services des Premières nations - Année civile 2006

Description :

La taxe attribuable à une première nation vient de l'accord d'application relatif à un texte législatif autochtone d'une première nation donnée. Elle prévoit le versement, par le gouvernement du Canada à la première nation donnée de sommes fondées sur une estimation pour chaque année civile du total de montants définis dans le chapitre 5 (1)(a) de la *Loi d'exécution du budget de 2003*.

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

23357 Taxe sur les produits et services des Premières nations - Année civile 2007

Description :

La taxe attribuable à une première nation vient de l'accord d'application relatif à un texte législatif autochtone d'une première nation donnée. Elle prévoit le versement, par le gouvernement du Canada à la première nation donnée de sommes fondées sur une estimation pour chaque année civile du total de montants définis dans le chapitre 5 (1)(a) de la *Loi d'exécution du budget de 2003*.

Particulier au ministère(s) :

●006 - Finances (Ministère des)

23358 Taxe sur les produits et services des Premières nations - Année civile 2008

Description :

La taxe attribuable à une première nation vient de l'accord d'application relatif à un texte législatif autochtone d'une première nation donnée. Elle prévoit le versement, par le gouvernement du Canada à la première nation donnée de sommes fondées sur une estimation pour chaque année civile du total de montants définis dans le chapitre 5 (1)(a) de la *Loi d'exécution du budget de 2003*.

Particulier au ministère(s) :

●006 - Finances (Ministère des)

23359 Taxe sur les produits et services des Premières nations - Année civile 2009

Description :

La taxe attribuable à une première nation vient de l'accord d'application relatif à un texte législatif autochtone d'une première nation donnée. Elle prévoit le versement, par le gouvernement du Canada à la première nation donnée de sommes fondées sur une estimation pour chaque année civile du total de montants définis dans le chapitre 5 (1)(a) de la *Loi d'exécution du budget de 2003*.

Particulier au ministère(s) :

●006 - Finances (Ministère des)

234 Autres

2341 Comptes majeurs

23411 Paiements au titre des réclamations territoriales des Indiens

Particulier au ministère(s) :

●042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

23413 Compte de stabilisation du revenu net

Particulier au ministère(s) :

●001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

23414 Défense nationale - Gouvernements étrangers

Description :

Ce compte est utilisé par la Défense nationale pour enregistrer les fonds provenant des gouvernements étrangers, pour couvrir les dépenses à effectuer pour le compte de ceux-ci, conformément aux dispositions d'ententes avec le gouvernement du Canada.

Particulier au ministère(s) :

●018 - Défense nationale (Ministère de la)

23415 Centre de la sécurité des télécommunications - Gouvernements étrangers

Description :

Ce compte est utilisé par le centre de la sécurité des télécommunications pour enregistrer les fonds provenant des gouvernements étrangers, pour couvrir les dépenses à effectuer pour le compte de ceux-ci, conformément aux dispositions d'ententes avec le gouvernement du Canada.

Particulier au ministère(s) :

- 165 - Centre de la sécurité des télécommunications

23418 Fonds en dépôt pour des achats de matériel militaire

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

23419 Titres détenus en fiducie pour des fonds en dépôt pour des achats de matériel militaire (contreparties)

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

2343 Sociétés d'État consolidées

23431 Téléfilm Canada - Compte d'avance

Particulier au ministère(s) :

- 037 - Téléfilm Canada

23439 Autres sociétés d'État consolidées

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

2344 Autres comptes à des fins déterminées

23441 Autres comptes à des fins déterminées

23442 Autres comptes à des fins déterminées (contreparties)

2345 Revenus reportés - comptes à fins déterminées

23451 Revenus reportés - Comptes à fins déterminées

24 Autre éléments de passif à long terme

241 Crédoeurs de plus d'un an

2411 Crédoeurs à long terme

24111 Retenues de garantie

24112 Passif pour la restauration future d'immobilisations

24113 Charges Courues - aide financière relative aux désastres

Particulier au ministère(s) :

- 088 - Sécurité publique et de la Protection civile (Ministère de la)

24114 Passif pour réclamations réglées

Particulier au ministère(s) :

- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

24119 Autres crédoeurs (à définir)

2414 Passif environnemental

24141 Passif d'assainissement

24142 Recouvrements prévus (Comptes de contrepartie de Passif d'assainissement)

242 Contrats de location-acquisition

2421 Contrats de location-acquisition - Terrains, bâtiments et ouvrages

24211 Contrats de location-acquisition - Terrains

24212 Contrats de location-acquisition - Bâtiments

24213 Contrats de location-acquisition - Ouvrages et infrastructures

2422 Contrats de location-acquisition - Matériel et outillage

24221 Contrats de location-acquisition - Matériel et outillage

24222 Contrats de location-acquisition - Matériel informatique

24223 Contrats de location-acquisition - Logiciels

24224 Contrats de location-acquisition - Armes de défense

Particulier au ministère(s) :

- 007 - Environnement (Ministère de l')
- 018 - Défense nationale (Ministère de la)
- 030 - Gendarmerie royale du Canada
- 053 - Service correctionnel du Canada
- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)
- 124 - Agence Parcs Canada
- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

24229 Contrats de location-acquisition - Autres matériels incluant les meubles

2423 Contrats de location-acquisition - Véhicules

24231 Contrats de location-acquisition - Navires et embarcations

24232 Contrats de location-acquisition - Aéronefs

24233 Contrats de location-acquisition - Véhicules automobiles
(non-militaires)

24234 Contrats de location-acquisition - Véhicules militaires

Particulier au ministère(s) :

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)
- 030 - Gendarmerie royale du Canada

24239 Contrats de location-acquisition - Autres véhicules

243 Diversification des modes de financement

2431 Diversification des modes de financement (partenariats public-privé)

24311 Les obligations liées à la diversification des modes de financement
(partenariats public-privé)

Particulier au ministère(s) :

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)
- 055 - Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications
- 127 - Travaux publics et Services gouvernementaux (Ministère des)
- 165 - Centre de la sécurité des télécommunications

25 Dette non échue

251 Dette non échue en monnaie canadienne

2511 Obligations négociables

25111 Obligations négociables

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

25112 Obligations à rendement réel

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

2512 Obligations d'épargne du Canada

25121 Obligations d'épargne du Canada

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

2513 Bons du Trésor

25130 Bons du Trésor

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

2514 Obligations non négociables spéciales émises au fonds de placement du Régime de pensions du Canada (RPC)

25140 Obligations non négociables spéciales émises au fonds de placement du Régime de pensions du Canada (RPC)

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

2515 Autre dette non échue en monnaie canadienne

25151 Compte du fiducie supplémentaire du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) pour les soins de santé

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

25152 Compte du fiducie destinés à l'achat d'appareils médicaux pour les soins de santé

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

25159 Autre dette non échue

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

2516 Titres de créance non échus détenus par le gouvernement (contrepartie)

25160 Titres de créance non échus détenus par le gouvernement

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

252 Dette non échue en devises

2521 Obligations négociables

25211 Obligations négociables payables en dollars américains

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

25212 Obligations négociables payables en yens japonais

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

25213 Obligations négociables payables en euro

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

2522 Bons du Canada

25220 Bons du Canada

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

2523 Billets du Canada

25230 Billets du Canada

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

2524 Opérations d'échange de devises

25241 Réévaluation nette de swaps de devises

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

2528 Titres détenus par le gouvernement et titres détenus pour le
remboursement de la dette non-échue

25281 Titres de la dette non-échue détenus par le gouvernement

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

25282 Titres détenus pour le remboursement de la dette non-échue

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

2529 Autre dette non échue en devises étrangères

25291 Billets à moyen terme

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

253 Sociétés d'État consolidées et autres entités

2531 Sociétés d'État consolidées et autres entités

25311 Sociétés d'État consolidées et autres entités - dette non-échue - Bons du
Trésor

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

25312 Sociétés d'État consolidées et autres entités - dette non-échue - obligations négociables

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

254 Prêts ou avances du gouvernement du Canada à des comptes à fins déterminées

2541 Prêts ou avances à des comptes à fins déterminées

Note(s) :

- 25 La partie « débits » de ces comptes figure au compte 1336.**

25411 Prêts du Compte de l'assurance-emploi

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

25412 Avances du fonds de réassurance récoltes

Particulier au ministère(s) :

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

25413 Avances au compte de stabilisation des produits agricoles

Particulier au ministère(s) :

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

3 Avoir/déficit

31 Déficit accumulé incluant les comptes d'actifs nets affectés

311 Déficit accumulé - non affecté

3111 Déficit accumulé

31111 Solde d'ouverture, au 1er avril 2001

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

31112 Redressements comptables affectés à des exercices antérieurs

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

312 Comptes d'actifs nets affectés

Note(s) :

- **26 Les détails des comptes affectés ou spéciaux prévus par la loi (comme le Compte d'a.-e.) seront déclarés dans la classification par autorisation. Seuls les comptes qui satisfont à la définition de comptes affectés du CVSP seront inscrits dans la série 312.**

3121 Principaux comptes à fins déterminées consolidés

31211 Compte d'assurance-emploi

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

31213 Fonds de réassurance récoltes

Particulier au ministère(s) :

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

31214 Compte de stabilisation des produits agricoles

Particulier au ministère(s) :

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

31215 Compte des opérations de l'assurance-emploi

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

3122 Comptes d'assurances et de dotations

31221 Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution

Particulier au ministère(s) :

- 034 - Transports (Ministère des)

31222 Autres comptes d'assurance

31224 Comptes de dotation

3123 Autres comptes à fins déterminées consolidées

31231 Fonds pour recherches environnementales

Particulier au ministère(s) :

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)
- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

31233 Banque commerciale canadienne et Norbanque

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

31234 Compte - produits des biens saisis

Particulier au ministère(s) :

- 127 - Travaux publics et Services gouvernementaux (Ministère des)

31235 Frais et droits affectés à des fins spéciales

31236 Compte des nouveaux parcs et lieux historiques

Particulier au ministère(s) :

- 124 - Agence Parcs Canada

31239 Autres comptes à fins déterminées consolidés

313 Avoir des sociétés d'État

3131 Investissements du gouvernement du Canada dans les sociétés d'État
entreprise

31310 Détails au besoin

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

3132 Déficit accumulé ou surplus gagné des sociétés d'État consolidées et
autres entités

31320 Détails au besoin

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

314 Autre résultat étendu

3141 Autre résultat étendu

31411 Gain ou perte latents sur les actifs financiers disponibles à la vente

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

**31412 Gain ou perte sur couvertures des pertes ou gains de change latents sur
conversion**

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

**31413 Gains ou pertes actuariels sur les régimes de retraite et autres avantages
futurs des employés**

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

32 Actif net (Passif) des ministères

32DDD Actif (Passif) net des ministères

Description :

Ce compte représente l'investissement net du contribuable. Le solde d'ouverture de ce compte est le résultat du report des soldes de clôture des comptes de rapport financier (CRF) pour les revenus, les dépenses, les comptes de contrôle (6xDDD), 35DDD, 36DDD et 37DDD des exercices antérieurs. **Il n'y aura pas de transactions courantes durant l'année pour ce compte.** Le "DDD" dans le 32DDD sera remplacé par le numéro de ministère.

Note(s) :

- 46 Le chapitre 3 (Ministères et numéros) du Plan comptable à l'échelle de l'administration fédérale.

35 Transfert d'organisme À/DE - Compte de contrepartie

35DDD Transfert d'organisme À/DE - Compte de contrepartie

Description :

Ce compte est utilisé par un ministère seulement après avoir obtenu l'autorisation du receveur général (Direction des rapports des comptes publics et centraux). Une fois autorisé, le compte sera validé dans le Système central de gestion de rapports financiers (SCGRF) seulement pour l'exercice en cours. Après la fin de chaque exercice, le solde net de ce compte est converti en solde d'ouverture du nouvel exercice pour le compte de l'avoir du ministère (32DDD). **Le compte sera désactivé dans le SCGRF dans le nouvel exercice.** Ce compte est utilisé lorsque le gouvernement fait une restructuration en transférant, regroupant, fractionnant, fermant ou créant un nouveau ministère ou organisme et facilite l'enregistrement des répercussions comptables (les actifs, les passifs et l'avoir qui résultent des opérations ou fonctions transférées) d'un ministère effectuant une mutation de sortie à un ou plusieurs ministères effectuant une mutation d'entrée. Des renseignements supplémentaires au sujet des répercussions comptables d'une restructuration du gouvernement sont disponibles dans le Manuel du receveur général (MRG), chapitre 10, sous-section 10.9.1. L'assise juridique d'une réorganisation ou d'un transfert de fonctions est le plus souvent un décret sous l'autorisation de la *Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique* ou l'adoption de lois, sous forme d'une Loi sur l'organisation propre au gouvernement.

Note(s) :

- 42 Le chapitre 10 (Écritures comptables) du [Manuel du receveur général](#)
- 43 Le chapitre 14 (Calendrier et procédures de fin d'exercice) du [Manuel du receveur général](#)
- 46 Le chapitre 3 (Ministères et numéros) du Plan comptable à l'échelle de l'administration fédérale.

36 Redressement rétroactif

36DDD Redressement rétroactif

Description :

Ce compte est utilisé par un ministère seulement après avoir obtenu l'autorisation du receveur général (Direction des rapports des comptes publics et centraux). Une fois autorisé, le compte sera validé dans le Système central de gestion de rapports financiers (SCGRF) seulement pour l'exercice en cours. Après la fin de chaque exercice, le solde net de ce compte est converti en solde d'ouverture du nouvel exercice pour le compte de l'avoir du ministère (32DDD). **Le compte sera désactivé dans le SCGRF dans le nouvel exercice.** Le compte est utilisé par les ministères pour traiter un redressement rétroactif où, après un examen détaillé des circonstances (y compris les répercussions sur les crédits et les autorisations, et l'application de la NCCT 2.2 - Importance relative), le ministère juge que ses états financiers pour l'(les)exercice(s) antérieur(s) ne peuvent plus être considérés comme fidèles en raison de la mise en ?uvre d'une modification de convention comptable ou la découverte d'une erreur ou d'une omission importante relativement à un exercice antérieur. Se référer à l'Avis d'information du receveur général (AIRG) 2007-001 (Demande de redressements rétroactifs) pour des renseignements supplémentaires.

Note(s) :

- 42 Le chapitre 10 (Écritures comptables) du [Manuel du receveur général](#)
- 43 Le chapitre 14 (Calendrier et procédures de fin d'exercice) du [Manuel du receveur général](#)
- 45 [Avis d'information du receveur général \(AIRG\) 2007-001](#)
- 46 Le chapitre 3 (Ministères et numéros) du Plan comptable à l'échelle de l'administration fédérale.

37 Transfert d'immobilisation à/de - Compte de contrepartie

37DDD Transfert d'immobilisation à /de - Compte de contrepartie

Description :

Ce compte est utilisé par un ministère seulement après avoir obtenu l'autorisation du receveur général (Direction des rapports des comptes publics et centraux). Une fois autorisé, le compte sera validé dans le Système central de gestion de rapports financiers (SCGRF) seulement pour l'exercice en cours. Après la fin de chaque exercice, le solde net de ce compte est converti en solde d'ouverture du nouvel exercice pour le compte de l'avoir du ministère (32DDD). Le compte sera désactivé dans le SCGRF dans le nouvel exercice. Ce compte est utilisé pour enregistrer le transfert d'immobilisations entre ministères. Le ministère à l'origine du transfert ainsi que le ministère qui reçoit le bien doivent porter au crédit ou débit de ce compte la valeur comptable nette du bien. Pour qu'il n'y ait aucun effet sur les rapports du gouvernement, les ministères devraient veiller à ce que leurs écritures comptables soient faites dans la même période. Des renseignements supplémentaires au sujet du traitement comptables du transfert d'immobilisations entre ministères sont disponibles dans le Manuel du receveur général (MRG), Chapitre 10,14 et le guide sur les transferts interministériels d'immobilisations.

Note(s) :

- 42 Le chapitre 10 (Écritures comptables) du [Manuel du receveur général](#)
- 43 Le chapitre 14 (Calendrier et procédures de fin d'exercice) du [Manuel du receveur général](#)
- 50 [Transferts interministériels - Immobilisations : Un supplément au manuel de comptabilité selon la Stratégie d'information financière \(SIF\)](#)

38 Transfert du Compte à recevoir-Paiement de transition à/de - Compte de contrepartie

38DDD Transfert du Compte à recevoir - Paiement de transition à /de - Compte de contrepartie

Description :

Ce compte est utilisé par un ministère seulement après avoir obtenu l'autorisation du receveur général (Direction des rapports des comptes publics et centraux). Une fois autorisé, le compte sera validé dans le Système central de gestion de rapports financiers (SCGRF) seulement pour l'exercice en cours. Après la fin de chaque exercice, le solde net de ce compte est converti en solde d'ouverture du nouvel exercice pour le compte de l'avoir du ministère (32DDD). Le compte sera désactivé dans le SCGRF dans le nouvel exercice. Ce compte est utilisé pour enregistrer le transfert de comptes à recevoir - paiement de transition au ministère 079. Le ministère à l'origine du transfert ainsi que le ministère 079 doivent porter au crédit ou débit de ce compte la valeur du compte à recevoir. Pour qu'il n'y ait aucun effet sur les rapports du gouvernement, les ministères doivent veiller à ce que leurs écritures comptables soient faites dans la même période. Des renseignements supplémentaires au sujet du traitement comptables sont disponibles dans le chapitre 10 du Manuel du receveur général (MRG).

Note(s) :

- 42 Le chapitre 10 (Écritures comptables) du [Manuel du receveur général](#)

4 Revenus

41 Revenus fiscaux

411 Revenus provenant de l'impôt sur le revenu

4111 Impôt sur le revenu des particuliers

41111 Retenues à la source brutes reçues

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41112 Autres perceptions brutes reçues d'autres sources (sans compter les intérêts et les pénalités)

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41113 Total d'impôt sur le revenu fixé

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41114 Remboursements

Note(s) :

- 24 Ne comprend pas les montants portés en réduction du solde à payer pour rembourser un prêt étudiant, les paiements de saisie-arrêt ni les prestations du RPC ou de l'AE.

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41115 Transferts au compte d'assurance-emploi (A.-E.)

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41116 Transferts au compte du Régime de pensions du Canada (RPC)

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41117 Transferts aux provinces

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41118 Estimation des revenus courus (des retenues à la source et des acomptes provisionnels)

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41119 Transfert du recouvrement de la Sécurité de la vieillesse

Description :

Ce compte sert à enregistrer le montant estimé du recouvrement des paiements de Sécurité de la vieillesse par l'Agence du revenu du Canada.

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

4112 Impôt sur le revenu des sociétés

41121 Perceptions brutes (sans compter les intérêts et les pénalités)

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41122 Remboursements

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41123 Transferts aux provinces

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41124 Total d'impôt sur le revenu des sociétés estimé

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41126 Remboursements d'impôt importants à certaines industries

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41128 Estimation des revenus courus des acomptes provisionnels

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

4113 Impôt sur le revenu des non-résidents

41131 Impôt des non-résidents - Perceptions brutes reçues

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41132 Impôt des non-résidents - Remboursements

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41134 Impôt établi des non-résidents

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41138 Estimation de revenus fiscaux des non-résidents

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

4118 Autres impôt sur le revenu

41181 Autres impôts sur le revenu - Estimation des revenus courus

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41182 Autres impôts sur le revenu - Établis

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

4119 Divers impôts sur le revenu

41191 Divers impôts sur le revenu - Perceptions brutes

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41192 Divers impôts sur le revenu - Remboursements

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

412 Cotisations d'assurance-emploi

4121 Cotisations d'assurance-emploi

41210 Cotisations d'assurance-emploi

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

413 Taxes d'accise

4131 Taxe sur les produits et services (TPS), y compris la taxe de vente harmonisée (TVH)

Note(s) :

- **27 Les montants relatifs à la TPS comprendront également les montants liés à la taxe de vente harmonisée (TVH), dans les provinces où la TVH s'applique.**

41310 Total des taxe sur les produits et services (TPS) / Taxe de vente harmonisée (TVH) fixées

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41311 Taxe sur les produits et ventes (TPS) / Taxe de vente harmonisée (TVH) bruts reçues

Particulier au ministère(s) :

- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41313 Remises

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41314 Remboursements et autres paiements

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41315 Comptes d'avances remboursables (pour les achats des ministères)

Note(s) :

- 28 Ce compte concerne la TPS que tous les ministères doivent payer sur leurs achats. Ce compte ne sera pas utilisé par les ministères, les données devant provenir du compte CRF 13392 à la suite d'un redressement de consolidation dans les codes d'autorisation.

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

41316 Décret de remise de taxe du gouvernement

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41317 Transferts de TVH aux provinces

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41318 Transferts des taxes de ventes des Premières nations aux bandes

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41319 Dégrèvements établis

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

4132 Taxe de vente

41322 Taxe de vente - remboursements, rabais et remises

Particulier au ministère(s) :

- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

4133 Taxe d'accise sur l'essence

41331 Taxe d'accise sur l'essence - reçue

Particulier au ministère(s) :

- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41332 Taxe d'accise sur l'essence - remboursements, rabais et remises
Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41335 Taxe d'accise sur l'essence - établie
Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

4134 Taxe d'accise sur l'essence d'aviation et le carburant diesel

41341 Taxe sur l'essence d'aviation reçue
Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41342 Taxe sur le carburant diesel reçue
Particulier au ministère(s) :

- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41343 Taxe sur l'essence d'aviation et le carburant diesel - remboursements, rabais et remises
Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41345 Taxe sur l'essence d'aviation - établie
Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41346 Taxe sur le combustible diesel - établie
Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

4135 Taxe sur les revenus pétroliers et d'essence

41352 Taxe sur les revenus pétroliers et d'essence - remboursements
Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

4139 Autres taxes d'accise

41391 Taxe sur les primes d'assurance
Particulier au ministère(s) :

- 011 - Bureau du surintendant des institutions financières

41392 Autres taxes d'accise reçues
Particulier au ministère(s) :

- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41393 Autres taxes d'accise - remboursements, rabais et remises

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41395 Autres taxes d'accise - établis

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41396 Autres taxes d'accise établies - Autres ministères (AM)

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

414 Droits d'accise

4141 Produits du tabac

41411 Produits du tabac - droits d'accise reçus

Particulier au ministère(s) :

- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41413 Produits du tabac - remboursements, rabais et remises de droits d'accise

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41415 Produits du tabac - droits établis

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

4142 Bière et boissons alcoolisées

41421 Bière et boissons alcoolisées - droits d'accise reçus

Particulier au ministère(s) :

- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41422 Bière et boissons alcoolisées - remboursements, rabais et remises de droits d'accise

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41425 Bière et boissons alcoolisées - droits établis

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

4149 Autres droits d'accise

41491 Autres droits d'accise reçus

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41492 Autres droits d'accise - remboursements, rabais et remises

Particulier au ministère(s) :

- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41495 Autres droits d'accise - établis

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

415 Droits de douane à l'importation

4151 Droits d'importation

41511 Droits d'importation reçus

Particulier au ministère(s) :

- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41512 Droits d'importation - Remboursements, rabais et remises

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41515 Droits de douane à l'importation - établis

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)

41516 Droits de douane établis à l'importation - Autres ministères (AM)

Description :

Ce compte est utilisé pour enregistrer les droits de douane à l'importation payé à l'Agence du revenu du Canada (ARC) sur les achats effectués à l'extérieur du Canada par les autres ministères (AM).

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

416 Autres revenus fiscaux

4161 Autres taxes

41611 Autres taxes reçues

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41612 Autres taxes - Remboursements, rabais et remises

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41615 Autres taxes établis

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41616 Autres revenus fiscaux estimatives courues

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

417 Cotisation de sécurité sociale pour passagers aériens

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)**

4171 Cotisation de sécurité sociale pour passagers aériens

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)**

41711 Cotisation de sécurité sociale pour passagers aériens - reçue

Description :

Ce compte de rapports financiers pour l'Agence du revenu du Canada est utilisé pour identifier les revenus provenant de la cotisation de sécurité sociale pour passagers aériens. Ces derniers payent cette cotisation aux transporteurs aériens ou à leurs agents au moment de la vente.

Particulier au ministère(s) :

- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

41712 Cotisation de sécurité sociale pour passagers aériens - remboursements

Description :

Ce compte de rapports financiers pour l'Agence du revenu du Canada est utilisé pour identifier le remboursement des cotisations de sécurité sociale pour passagers aériens.

Particulier au ministère(s) :

- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

41713 Cotisation de sécurité sociale pour passagers aériens - imposée (d'exercice)

Description :

Ce compte de rapports financiers créé pour l'Agence du revenu du Canada sert à identifier les produits à recevoir pour les cotisations de sécurité sociale pour passagers aériens.

Particulier au ministère(s) :

- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

418 Bois d'oeuvre - droits

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

4181 Bois d'oeuvre - droits

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

41811 Bois d'oeuvre - droits

Description :

Ce compte de rapport financier de l'Agence du revenu du Canada est utilisé afin d'identifier les droits d'exportation des produits de bois d'oeuvre selon la *Loi de 2006 sur les droits d'exportation de produits de bois d'oeuvre*.

Particulier au ministère(s) :

- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

41812 Bois d'oeuvre - Droit sur les remboursements de dépôts douaniers

Description :

Ce compte de rapport financier de l'Agence du revenu du Canada est utilisé afin d'identifier les encaissements des dépôts douaniers remboursés selon la *Loi de 2006 sur les droits d'exportation de produits de bois d'oeuvre*.

Particulier au ministère(s) :

- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

42 Autres revenus

421 Revenus de placements (RP)

4211 Revenus de placements (RP) des sociétés d'État entreprises

42111 Banque du Canada

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

42112 Société d'assurance-dépôts du Canada

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

42113 Société canadienne d'hypothèques et de logement

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)
- 091 - Société canadienne d'hypothèque et de logement (Société d'État)

42114 Financement agricole Canada

Particulier au ministère(s) :

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')
- 006 - Finances (Ministère des)

42115 Exportation et développement Canada

Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)
- 123 - Exportation et développement Canada (Société d'État)

42116 Banque de développement du Canada

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)
- 033 - Industrie (Ministère de l')

42119 Autres sociétés d'État entreprises

4212 Autres revenus de placements (RP) provenant de tiers

42121 Gouvernements étrangers, à l'exclusion des pays en développement

42122 Pays en développement

42123 Provinces et territoires

42124 Particuliers

42125 Développement des exportations

Particulier au ministère(s) :

- 123 - Exportation et développement Canada (Société d'État)

42126 Entreprises mixtes et en co-participation

42129 Autres revenus de placements (RP) provenant de tiers

Description :

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier de revenus ne peut refléter adéquatement l'opération.

4213 Revenus de placements

42131 Compte du fonds des changes

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

42132 Intérêts sur dépôts bancaires

42133 Gains de change

42134 Gains sur réévaluations de change en fin d'exercice

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

42135 Fonds monétaire international

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

4214 Revenus de placements - internes

42141 Intérêts sur la caisse de l'assurance-emploi (A-E) (contrepartie de 52311)

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

42144 Intérêts sur les comptes de stabilisation des produits agricoles

Particulier au ministère(s) :

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

42145 Intérêts sur d'autres comptes à fins déterminées consolidés
(contrepartie de 52232)

42146 Intérêts sur d'autres comptes à fins déterminées

42148 Intérêts sur les fonds renouvelables

42149 Autres revenus de placements d'autres ministères

4215 Revenus de placements des sociétés d'État consolidées et autres

42151 Revenus de placements des sociétés des ports

Particulier au ministère(s) :

- 034 - Transports (Ministère des)

42152 Revenus de placements des sociétés d'État consolidées - Contrepartie

42159 Revenus de placements d'autres sociétés d'État

4216 Amortissement des escomptes

42161 Amortissement des escomptes

422 Revenus des sociétés d'État consolidées

4223 Téléfilm Canada

42230 Téléfilm Canada

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

4229 Revenus des sociétés d'État

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

42290 Revenus des sociétés d'État consolidées

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

42291 Revenus des sociétés d'État entreprises - Valeur de consolidation - Part
des bénéfices

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

42292 Société d'État consolidée - Revenu - Contra

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

423 Ventes de biens et de services

4231 Ventes de biens et de services

Description :

Les comptes de cette catégorie incluraient tous les frais d'utilisation payés. Les autorisations relatives aux frais d'utilisation sont ventilées dans la classification par autorisation.

42311 Droits et privilèges

42312 Location et utilisation de biens publics

42313 Services de nature réglementaire

Note(s) :

- 29 Services réglementaires sont approvisionnés en vertu des règlements où le gouvernement est le seul entité qui approvisionne le service. Les services non-réglementaires sont ceux qui sont disponibles sur le « marché libre ».

42314 Services de nature non réglementaire

Note(s) :

- 29 Services réglementaires sont approvisionnés en vertu des règlements où le gouvernement est le seul entité qui approvisionne le service. Les services non-réglementaires sont ceux qui sont disponibles sur le « marché libre ».

42315 Ventes de biens et de produits d'information

42319 Autres frais et droits

Note(s) :

- 30 Ce compte comprendra certains montants qui figurent antérieurement sous la rubrique Revenus non fiscaux divers (compte du CRF 42719).

42320 Services aux autres ministères

Description :

Description :

Services fournis aux autres ministères aux termes de l'article 29.2 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (Services de soutien internes). Ce CRF doit être utilisé seulement avec le code d'article 462X.

424 Gain sur vente de biens

4241 Gain sur vente (ou autre disposition) de biens

42411 Gain sur disposition d'immobilisations à des tiers

42412 Gain sur disposition d'actifs non immobilisés à des tiers

42413 Gain sur vente de biens immobiliers

42415 Gain sur la vente de lingots et de pièces de monnaie

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

42417 Gain sur vente de biens immobiliers à la Société immobilière de Canada Limitée

42418 Autres entités - Gain sur disposition d'immobilisations corporelles
Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

42419 Société d'État - Gain sur disposition d'immobilisations corporelles
Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

4242 Gain sur vente d'organisations gouvernementales

42421 Gain sur vente de sociétés d'État

42422 Gain sur vente d'organisations ministérielles

42423 Gain sur vente d'entreprises mixtes et en co-participation

425 Intérêts et pénalités gagnés sur les revenus

4251 Intérêts et pénalités gagnés sur les revenus fiscaux

42511 Impôt sur le revenu des particuliers

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

42512 Impôt sur le revenu des sociétés

42513 Impôt des non-résidents

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

42514 Retenues à la source

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

4252 Intérêts et pénalités sur autres revenus fiscaux

42521 Taxe sur les produits et services

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

42522 Taxes sur l'énergie

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

42523 Droits d'importation

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada

42524 Autres taxes d'accise

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

42525 Cotisations d'assurance-emploi (AE)

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

42526 Droits d'accise

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

42527 Cotisation de sécurité sociale pour passagers aériens - Intérêts et pénalités

Description :

Ce compte de rapports financiers à l'usage de l'Agence du revenu du Canada, est utilisé pour identifier le revenu provenant des intérêts et pénalités reliés à la cotisation de sécurité sociale pour passagers aériens.

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

42529 Autres taxes

Particulier au ministère(s) :

- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

4253 Intérêts payés sur les remboursements d'impôt et de taxes

42531 Impôt sur le revenu des particuliers

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

42532 Impôt sur le revenu des sociétés

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

42533 Impôt des non-résidents

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

42534 Taxe sur les produits et services

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

42535 Autres taxes d'accise et droits d'accise

Particulier au ministère(s) :

- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

42536 Cotisations d'assurance-emploi

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

42539 Autres intérêts payés sur les remboursements d'impôts et de taxes

Description :

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier de revenus ne peut refléter adéquatement l'opération.

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 085 - Agence des services frontaliers du Canada
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

4254 Intérêts sur autres revenus

42541 Intérêts sur débiteurs en souffrance

42549 Intérêts sur autres revenus

426 Revenus des comptes à fins déterminées consolidés

4261 Revenus des principaux comptes à fins déterminées consolidés

42611 Intérêts sur le compte d'assurance-emploi en provenance du gouvernement du Canada

Description :

Contrepartie du CRF 52231 Intérêts payés au fonds d'assurance-emploi.

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

42612 Autres recettes au compte d'assurance-emploi

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

42613 Revenus de réassurance des provinces

Particulier au ministère(s) :

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

42614 Droits et autres frais - comptes de l'Office de stabilisation des produits agricoles

Particulier au ministère(s) :

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

42615 Autres montants reçus du gouvernement du Canada

42617 Autres recettes au compte des opérations de l'assurance-emploi

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

42619 Autres comptes

4262 Revenus d'assurances, de dons et de legs

42621 Droits sur le tonnage imposés aux transporteurs de pétrole - Caisse d'indemnisation des dommages par le pétrole
Particulier au ministère(s) :

- 034 - Transports (Ministère des)

42622 Primes et autres recettes - autres comptes d'assurance

42624 Dons et legs à d'autres comptes de dotation

4263 Autres comptes à fins déterminées consolidés

42631 Recettes au Fonds pour l'étude de l'environnement

Particulier au ministère(s) :

- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)
- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

42633 Recettes au compte de la Banque commerciale canadienne et de la Norbanque

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

42634 Recettes sur le compte du produit des biens saisis

Particulier au ministère(s) :

- 127 - Travaux publics et Services gouvernementaux (Ministère des)

42635 Frais et autres droits en vertu de montants adjugés par une cour

42636 Recettes au compte des nouveaux parcs et lieux historiques

Particulier au ministère(s) :

- 124 - Agence Parcs Canada

42639 Autres recettes

427 Autres revenus

4271 Divers

42710 Revenus divers des autres entités consolidées - Contrepartie

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

42711 Revenus provenant d'amendes

42712 Dons à l'État

42713 Revenus des biens saisis

42714 Revenus des sociétés d'État entreprises

Note(s) :

- 48 L'indicateur "E" seulement doit être utilisé pour ce compte.

42715 Revenus des autres entités consolidées

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

42716 Revenus des autres entités consolidées - Contrepartie

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

42717 Contributions à la pension crédité aux revenus

42718 Revenus divers des retenues salariales

42719 Divers

4272 Revenus - dons et legs

42723 Dons aux Instituts canadiens de recherche en santé

Particulier au ministère(s) :

- 022 - Santé (Ministère de la)

- 061 - Instituts de recherche en santé du Canada

42724 Intérêts sur les dons et les legs à une fondation

42725 Dons et legs à d'autres comptes

4273 Autres revenus pour fins de comptabilisation

42732 Gains sur les réévaluations de change en fin d'exercice

42733 Gains provenant de la réévaluation des devises

42734 Revenus provenant des ententes des partages des coûts et des ententes relatives à des projets conjoints

42735 Gains relativement à des modifications des modalités d'un contrat de location

Description :

Ce compte sert à comptabiliser les gains découlant d'une renégociation des modalités et conditions d'un contrat de location (généralement pour les contrats de location-acquisition). Par exemple, un contrat de location-acquisition est généralement conclu pour une période de 25 ans avec l'option d'obtenir un meilleur taux d'intérêt à chaque 5 ans pour le locataire (le gouvernement dans le cas présent). Ceci est similaire aux hypothèques. Si le taux initial du contrat était de 12% et après 5 ans il est devenu 10%, le 2% de différence constitue un gain pour le locataire car ceci réduit son obligation totale.

4274 Autres recettes provenant de sociétés d'État consolidées

42741 Société du Vieux-Port de Montréal

42748 Autres sociétés d'État consolidées - Contrepartie

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

42749 Autres sociétés d'État consolidées

4275 Gain/Perte provenant des opérations de change

42751 Gain/perte provenant des opérations de change pour le Compte du fonds des changes

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

42752 Gain/perte provenant des opérations de change relié à la position financière avec le Fonds monétaire international

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

42753 Gain/perte provenant des opérations de change sur la dette non-échue
Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

42754 Gain/perte provenant des opérations de change sur les réévaluations des
swaps de devises

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

42755 Gain/perte provenant des opérations de change sur les prêts souverains
Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)
- 006 - Finances (Ministère des)
- 123 - Exportation et développement Canada (Société d'État)

42756 Gain/perte provenant des opérations de change-Autres

Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)
- 006 - Finances (Ministère des)

42757 Intérêt sur les souscriptions du Fonds monétaire international (FMI)

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

4276 Compte provisoire pour l'accumulation de montants disponibles.

42761 Compensation de recettes disponibles

Description :

Ce compte est utilisé pour les écritures de régularisation (côté débiteur et côté créditeur) par les ministères qui ne veulent pas utiliser le compte de rapport financier de la transaction initiale afin d'enregistrer la rentrée de fonds qui se qualifie comme recettes affectées aux dépenses (c.-à-d. le ministère possède une autorisation spéciale de dépenser à nouveau les recettes, applicable aux crédits nets).

5 Charges

51 Charges de programmes

511 Paiements de transfert

5111 Paiements de transfert aux particuliers ou en leur nom

51111 Sécurité de la vieillesse et paiements connexes

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

51112 Prestations d'assurance-emploi

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

51113 Prestations fiscales pour enfants

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

51114 Crédit de taxe sur les produits et services (TPS) aux particuliers

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

51115 Aide visant à promouvoir l'emploi

51116 Programme canadien de prêts aux étudiants

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

51117 Pensions aux anciens combattants

Particulier au ministère(s) :

- 021 - Anciens Combattants (Ministère des)

51118 Paiements aux Autochtones

51119 Autres transferts aux particuliers

51120 Programme de prêts aux apprentis

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

5112 Paiements de transfert aux particuliers ou en leur nom par le système fiscale

51121 Prestations spéciales pour enfants

Particulier au ministère(s) :

- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

51122 Allocations spéciales pour enfants courues

Particulier au ministère(s) :

- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

51123 Prestation fiscale pour le revenu de travail

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

51124 Supplément remboursable pour frais médicaux

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

51125 Prestations fiscales pour enfants courues

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

51126 Crédit couru pour taxe sur les produits et services (TPS) versé aux personnes

Particulier au ministère(s) :

- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

51128 Prestation universelle pour la garde d'enfants

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

51129 Prestations liées au coût de l'énergie

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

5113 Paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement au Canada

Note(s) :

- 31 Comprend les provinces, les territoires et le groupe composé des municipalités, des universités, des établissements d'enseignement et des hôpitaux.**

51130 Transfert canadien en matière de santé

Description :

Ce compte vise à comptabiliser les contributions versées (sur une période de quatre ans selon l'autorité A256 et de la *Loi d'exécution du budget de 2003*, section 24.1) aux provinces et territoires afin d'appliquer les conditions et critères nationaux prévus par la *Loi canadienne sur la santé*.

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

51132 Paiements de péréquation

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

51133 Autres transferts fiscaux par le ministère des Finances

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

51134 Paiements aux gouvernements territoriaux pour dépenses de fonctionnement

51135 Paiements en vertu du Programme canadien des travaux d'infrastructure Description :

Le gouvernement du Canada a lancé en l'an 2002 le Programme infrastructures Canada (PIC) de six ans pour renouveler et renforcer l'infrastructure physique canadienne. Le PIC vise avant tout l'infrastructure municipale verte, c'est-à-dire des projets qui améliorent la qualité de notre environnement (par ex. la pureté de l'air et de l'eau). Parmi les autres priorités de ce programme figurent les transports locaux, les routes, les ponts, le logement abordable, les télécommunications, les infrastructures reliées au tourisme ainsi que les installations culturelles et récréatives. De concert avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux, les Premières nations et le secteur privé, le PIC entraînera un investissement d'au moins 6 milliards \$ dans les infrastructures.

Particulier au ministère(s) :

- 012 - Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
- 023 - Agence de promotion économique du Canada atlantique
- 033 - Industrie (Ministère de l')
- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)
- 044 - Diversification de l'économie de l'Ouest canadien (Ministère de la)
- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

51137 Abattement du Québec

Description :

Ce compte vise à comptabiliser les montants recouverts du Québec selon le total des Paiements de remplacement au titre des programmes permanents et du Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (autorités A244 et A245). Dans l'ensemble, ces programmes sont désignés sous le nom de l'Abattement du Québec.

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

51138 Transfert canadien en matière de programmes sociaux

Description :

Ce compte vise à comptabiliser les contributions versées (sur une période de 5 ans selon l'autorité A257 et de la *Loi d'exécution du budget de 2003*, section 24.4 (1)) aux provinces et territoires afin de financer les programmes sociaux.

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

51139 Autres transferts à d'autres paliers de gouvernement

5114 Paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement

Note(s) :

- 31 Comprend les provinces, les territoires et le groupe composé des municipalités, des universités, des établissements d'enseignement et des hôpitaux.**

51141 Autres transferts à d'autres paliers de gouvernement par le ministère des Finances

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

51142 Transferts du fonds de la taxe sur l'essence

Particulier au ministère(s) :

- 142 - Bureau de l'infrastructure du Canada

5115 Paiements à l'industrie

51151 Paiements aux producteurs agricoles

Particulier au ministère(s) :

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

51152 Paiements relatifs au développement industriel

51155 Autres paiements à l'industrie par le système fiscale

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

51159 Autres transferts à l'industrie

5116 Paiements aux autres pays et organisations internationales

51161 Aide au développement international

Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

51169 Autres transferts aux autres pays et organisations internationales

5117 Paiements aux organismes, incluant les sociétés d'État et les organismes à but non lucratif

51171 Paiements aux Autochtones ou en leur nom

51172 Charges des autres entités consolidées

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51173 Charges des autres entités consolidées - Contrepartie

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51174 Autres transferts à des organismes sans but lucratif - Contrepartie
Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51175 Paiements aux sociétés d'État
Particulier au ministère(s) :

- 091 - Société canadienne d'hypothèque et de logement (Société d'État)

51178 Paiements de transfert des fondations consolidées
Description :

À l'usage du Receveur Général pour usage interne seulement

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51179 Autres transferts à des organismes sans but lucratif

5118 Gain/Perte sur change

51180 Gain/Perte sur change des paiements de transfert

5119 Paiements à d'autres secteurs

51191 Paiements à des comptes à fins déterminées consolidés

51192 Provision pour garanties de prêts

Description :

Ce compte est utilisé pour enregistrer la dépense relié soit à: -
l'établissement d'une provision pour les futures dépenses prévues afin
d'honorer une garantie; ou - la dépense pour honorer la garantie.

51199 Autres transferts aux autres secteurs

512 Charges des sociétés d'État et autres entités

5129 Charges des sociétés d'État et autres entités

51290 Charges des sociétés d'État consolidées

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51291 Sociétés d'État entreprises (SEE) -valeur de consolidation - Part des
pertes

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51292 Charges des sociétés d'État consolidées - Contrepartie
Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51293 Charges des autres entités consolidées

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51294 Charges des autres entités consolidées - Contrepartie
Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

513 Charges de fonctionnement

5131 Charges de fonctionnement liées au personnel

51311 Salaires et traitements (y compris les indemnités)

Note(s) :

- 32 Comprendra les traitements des ministres et l'allocation d'automobile.

51312 Coûts des contributions de l'employeur

Note(s) :

- 33 Comprendra toutes les cotisations par le gouvernement à des régimes d'avantages sociaux des employés.

51313 Autres coûts associés aux régimes de retraite

51314 Prestations de retraite et paiements semblables aux anciens employés

Description :

Ce compte est utilisé pour les prestations de retraite et paiements semblables (rentes) aux anciens employés. L'autorisation pour faire de tel paiement se retrouve habituellement dans les lois (par exemple, les paiements à un ancien gouverneur général se retrouvent dans la *Loi sur le Gouverneur général*, les paiements aux juges retraités sont autorisés dans la *Loi sur les juges*, la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense*, etc...)

51315 Rajustements de provision - pensions de retraite

5132 Fonctionnement et entretien

51321 Charges de fonctionnement

Note(s) :

- 34 Comprend toute dépense en capital non-amortisé.

51325 Coût des biens vendus pour les stocks

514 Charges d'amortissement pour les immobilisations

5140 Charges d'amortissement sur les améliorations locatives

51401 Frais d'amortissement pour les améliorations locatives

5141 Charges d'amortissement pour les immobilisations - Bâtiments et les ouvrages

51412 Charges d'amortissement - Bâtiments

51413 Charges d'amortissement - Ouvrages et infrastructures

5142 Charges d'amortissement pour les immobilisations - Matériel et outillage

51421 Charges d'amortissement - Matériel et outillage

51422 Charges d'amortissement - Matériel informatique

51423 Charges d'amortissement - Logiciel acheté et développé

51424 Charges d'amortissement - Armes de défense

Particulier au ministère(s) :

- 007 - Environnement (Ministère de l')
- 018 - Défense nationale (Ministère de la)
- 030 - Gendarmerie royale du Canada
- 053 - Service correctionnel du Canada

- 086 - Pêches et des Océans (Ministère des)
- 124 - Agence Parcs Canada
- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

51429 Charges d'amortissement - Autre matériel incluant le mobilier

5143 Charges d'amortissement - Véhicules

51431 Charges d'amortissement - Navires et embarcations

51432 Charges d'amortissement - Aéronefs

51433 Charges d'amortissement - Véhicules automobiles (non-militaires)

51434 Charges d'amortissement - Véhicules militaires

Particulier au ministère(s) :

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)
- 030 - Gendarmerie royale du Canada

51439 Charges d'amortissement - Autres véhicules

5146 Société d'État - Frais d'amortissement pour les immobilisations corporelles

51461 Société d'État - Amortissement pour les immobilisations corporelles - Toutes catégories

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51462 Autres entités - Charges d'amortissement - Toutes catégories

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

515 Perte sur la vente de biens

5151 Perte sur la vente de biens corporels

51511 Perte sur l'aliénation de biens corporels

51512 Perte sur la vente de lingots et de pièces de monnaie

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

51514 Pertes sur ventes de biens immobiliers à la Société immobilière du Canada Limitée

51515 Société d'État - Perte sur disposition d'immobilisations corporelles

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51516 Autres entités - Perte sur disposition d'immobilisations corporelles

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

5152 Perte sur la vente d'organisations gouvernementales

51521 Perte sur la vente de sociétés d'État

51522 Perte sur la vente d'organisations ministérielles

51523 Perte sur la vente d'entreprises mixtes et en co-participation

516 Charges des comptes à fins déterminées consolidés

5161 Charges des principaux comptes à fins déterminées consolidés

51611 Frais d'administration - Compte d'assurance-emploi

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

51613 Paiements de réassurance versés aux provinces

Particulier au ministère(s) :

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

51614 Paiements des comptes de l'Office de stabilisation de produits agricoles

Particulier au ministère(s) :

- 001 - Agriculture et de l'Agroalimentaire (Ministère de l')

51615 Frais d'administration - Compte des opérations de l'assurance-emploi

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

51619 Autres comptes

5162 Assurance, dons et legs - charges et autres paiements

51621 Réclamations pour pollution et charges du fonds pour la pollution par le pétrole

Particulier au ministère(s) :

- 034 - Transports (Ministère des)

51622 Paiements imputés à d'autres comptes d'assurance

5163 Autres comptes à fins déterminées consolidés

51631 Paiements imputés au Fonds pour l'étude de l'environnement

Particulier au ministère(s) :

- 007 - Environnement (Ministère de l')
- 041 - Ressources naturelles (Ministère des)
- 042 - Affaires indiennes et du Nord canadien (Ministère des)

51633 Paiements imputés au compte - Banque commerciale canadienne et Norbanque

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

51634 Paiements imputés au compte du produit des biens saisis

Particulier au ministère(s) :

- 127 - Travaux publics et Services gouvernementaux (Ministère des)

51635 Paiements à même les frais et droits affectés

51636 Paiements imputés au compte des nouveaux parcs et lieux historiques

Particulier au ministère(s) :

- 124 - Agence Parcs Canada

51639 Autres paiements

517 Autres charges de programmes

5171 Charges d'investissement

51711 Perte sur change

51712 Perte sur réévaluation de change en fin d'exercice

51719 Autres charges d'investissement

Description :

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier de charges ne peut refléter adéquatement l'opération.

5172 Diverses charges

51721 Exportation et développement Canada - Frais d'administration

Particulier au ministère(s) :

- 123 - Exportation et développement Canada (Société d'État)

51722 Paiements spéciaux divers, comme les montants adjugés par une cour

Note(s) :

- 35 Le type de montants adjugés par une cour, entre autres, figurera dans les codes d'autorisation.

51724 Comptes des éventualités du gouvernement

Particulier au ministère(s) :

- 056 - Secrétariat du Conseil du Trésor

51725 Comptes d'attente pour les paiements en double

51726 Intérêts se rapportant aux comptes en souffrances dus aux fournisseurs

51729 Autres charges diverses

Description :

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier de charges ne peut refléter adéquatement l'opération.

5173 Autres charges de programmes pour fins de comptabilisation

51731 Provision pour évaluation

51732 Mauvaises créances

Description :

Ce compte est utilisé pour comptabiliser la dépense en ce qui a trait à l'établissement de la provision pour créances douteuses qui est déterminée en analysant les débiteurs (incluant les comptes débiteurs, les prêts en cours et les avances à justifier) pour estimer ceux qui pourraient être irrécouvrables. On peut radier directement à ce CRF une créance qui a été identifiée comme irrécouvrable même si aucune provision pour créances douteuses n'a été établie pour celle-ci. L'entrée qui est faite à ce compte concerne un montant qui ne nécessite pas de crédits parlementaire et par conséquent, l'autorisation s'y afférant sera une autorisation ne nécessitant pas de crédit parlementaire (habituellement F122).

51733 Pertes sur radiation et moins-values

Description :

Ce compte est utilisé pour enregistrer les pertes liées à la radiation ou à la moins-value des immobilisations corporelles ou de l'inventaire lorsque la conjoncture indique que ceux-ci ne contribuent plus à la capacité du gouvernement de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle ou à l'inventaire est inférieure à sa valeur comptable nette. Le coût de l'immobilisation corporelle ou de l'inventaire doit être réduit (avec une écriture de contrepartie au compte de rapport

financier (CRF) de l'amortissement cumulé pour les immobilisations corporelles) pour refléter sa baisse de valeur.

51735 Amortissement du pont de la confédération

Particulier au ministère(s) :

- 127 - Travaux publics et Services gouvernementaux (Ministère des)

51736 Mauvaises créances - Assurance-emploi

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

51737 Paiements aux autres entités consolidées - contrepartie

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51739 Autres charges de programmes pour fins de comptabilisation

Description :

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier de charges ne peut refléter adéquatement l'opération. Les ministères ou les organismes qui veulent utiliser ce compte, doivent communiquer avec la Division des comptes du Canada, autorisations et manuels du receveur général en envoyant un courriel fournissant les détails sur les montants et la catégorie de l'opération nécessaires pour l'utilisation de ce compte à l'adresse rgsacc.rgacas@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

5174 Paiements aux sociétés d'État entreprises et autres entités

Note(s) :

- 37 Ces paiements se rapportent à des paiements de crédits budgétaires par les ministères d'attache pour le compte du portefeuille.**

51741 Exportation et développement Canada

Particulier au ministère(s) :

- 123 - Exportation et développement Canada (Société d'État)

51742 Société canadienne des postes

51744 Société canadienne des sports

Particulier au ministère(s) :

- 034 - Transports (Ministère des)

51749 Autres paiements aux sociétés d'État entreprises et autres entités

Description :

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier de charges ne peut refléter adéquatement l'opération.

51751 Société canadienne d'hypothèques et de logement (compte du ministre)

Note(s) :

- 49 Indicateur "I" seulement à être utilisé sauf pour le solde d'ouverture.

Particulier au ministère(s) :

- 091 - Société canadienne d'hypothèque et de logement (Société

d'État)

5175 Paiements aux sociétés d'État consolidées

Note(s) :

- **37 Ces paiements se rapportent à des paiements de crédits budgétaires par les ministères d'attache pour le compte du portefeuille.**

51750 Paiements aux sociétés d'État consolidées - Contrepartie

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51752 Société Radio-Canada

Particulier au ministère(s) :

- 135 - Patrimoine canadien (Ministère du)

51753 Téléfilm Canada

Particulier au ministère(s) :

- 037 - Téléfilm Canada

51754 Marine Atlantique S.C.C.

Particulier au ministère(s) :

- 034 - Transports (Ministère des)

51755 VIA Rail Canada Inc.

Particulier au ministère(s) :

- 034 - Transports (Ministère des)

51756 Centre de recherches pour le développement internationale

Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

51757 Commission de la capitale nationale

Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

51759 Autres paiements aux sociétés d'État consolidées

Description :

Ce compte est utilisé lorsqu'aucun autre compte de rapport financier de charges ne peut refléter adéquatement l'opération.

5176 Paiement spécial

51761 Programme de réduction du prix du combustible

Particulier au ministère(s) :

- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

51762 Programme de réduction du prix du combustible sur une base courue

Particulier au ministère(s) :

- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

5177 Créances irrécouvrables - Revenus fiscaux

51771 Impôt sur le revenu des particuliers

Particulier au ministère(s) :

- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

51772 Impôt sur le revenu des sociétés

Particulier au ministère(s) :

- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

51773 Taxe sur les produits et services (TPS)

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

51774 Taxe et droits d'accise

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

51775 Taxes sur l'énergie

Particulier au ministère(s) :

- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

51776 Autres taxes

Particulier au ministère(s) :

- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

51777 Droits de douanes et taxes sur les importations

Particulier au ministère(s) :

- 038 - Agence des services frontaliers du Canada - (activités administrées)
- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

51778 Retenues à la source

Particulier au ministère(s) :

- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

51779 Non-résidents

Particulier au ministère(s) :

- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

5179 Charges d'intérêt reliées aux remboursements d'impôt et de taxes

51790 Charges d'intérêt - Impôt sur le revenu des particuliers

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

51791 Charges d'intérêt - Impôt sur le revenu des sociétés

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

51792 Charges d'intérêt - Impôt des non-résidents

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

51793 Charges d'intérêt - Taxes sur les produits et services

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

51794 Charges d'intérêt - Autres taxes d'accise et droits d'accise

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

51795 Charges d'intérêt - Autres intérêts payés sur les remboursements d'impôts et de taxes

Particulier au ministère(s) :

- 122 - Agence du revenu du Canada - (activités administrées)

518 Ventilation de la provision pour comptes d'évaluation

Particulier au ministère(s) :

●097 - Receveur général

5181 Provision pour l'évaluation des paiements de transfert à d'autres paliers gouvernementaux

51811 Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS)

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51812 Soins médicaux

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51814 Accords fiscaux

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51819 Provision pour évaluation des autres paliers gouvernementaux - Autres

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

5182 Provision pour évaluation des autres paiements de transfert

51821 Comptes créditeurs - Prestations d'assurance-emploi (AE)

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51822 Comptes créditeurs - Réassurance-récolte

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51823 Évaluation du Régime pour le boeuf - Programme tripartite national de stabilisation (PTNS)

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51824 Provision pour réclamations et causes en instance - Affaires indiennes et du Nord canadien

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51825 Évaluation des autres paiements à des particuliers

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51826 Provision pour paiements aux anciens combattants

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51827 Provision pour paiements à la GRC

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51829 Provision pour évaluation de tous les autres paiements de transfert

Particulier au ministère(s) :

- 005 - Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)
- 097 - Receveur général

5183 Provision pour évaluation des sociétés d'État

51831 Provision pour les sociétés d'État

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51832 Provision pour les sociétés d'État (contrepartie)

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

5184 Provision pour évaluation des frais de personnel

51841 Frais de personnel pour le ministère de la Défense nationale

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51842 Frais de personnel pour tous les autres ministères

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général
- 127 - Travaux publics et Services gouvernementaux (Ministère des)

51843 Provision pour évaluation de l'intérêt sur les pensions - Finances

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51844 Provision pour les indemnités de départ - Militaires

Particulier au ministère(s) :

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)

51845 Frais de personnel pour la GRC

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51846 Provision pour les indemnités de départ - Fonction publique

51847 Provision pour les indemnités de départ - Membres de la GRC

Particulier au ministère(s) :

- 030 - Gendarmerie royale du Canada
- 163 - Services partagés Canada

51848 Provision pour les indemnités de départ - Autres

Particulier au ministère(s) :

- 067 - Chambre des communes

51849 Provision pour indemnités de cessation d'emploi - ministères

51881 Provision pour le régime de congés de maladie - ministères

Particulier au ministère(s) :

- 130 - Agence du revenu du Canada - (activités de l'Agence)

5185 Provision pour évaluation des autres dépenses

51851 Agriculture et Agroalimentaire

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51852 Défense nationale

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51853 Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (Ministère des)

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51854 Ressources humaines et Développement des compétences Canada

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51855 Ministère de l'Industrie et les organismes régionaux

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51856 Affaires indiennes et du Nord

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

51859 Autres ministères et organismes

Particulier au ministère(s) :

- 097 - Receveur général

52 Frais de la dette publique

521 Intérêts sur la dette non échue

5211 Obligations négociables

52111 Intérêts sur les obligations négociables en dollars canadiens

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

52112 Obligations à rendement réel

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

52113 Opérations de swap de devises

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

5212 Bons du Trésor

52120 Bons du Trésor

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

5213 Obligations d'épargne du Canada

52130 Obligations d'épargne du Canada

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

5214 Obligations pour le Régime de pensions du Canada

52140 Obligations non négociables spéciales émises pour le Fonds d'investissement du Régime de pensions du Canada

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

5215 Intérêts sur d'autres titres en monnaie canadienne

52151 Intérêts sur le marché monétaire canadien

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

52152 Intérêt - Fiducie du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) et fiducie pour l'acquisition d'appareils médicaux

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

52159 Intérêts sur d'autres titres en monnaie canadienne

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

5216 Intérêts sur les titres en devises

52162 Intérêts sur les billets du Canada

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

52163 Intérêts sur les bons du Canada

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

52164 Intérêts sur les obligations négociables en dollars américains

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

52165 Intérêts sur les obligations négociables en francs suisses

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

52166 Intérêts sur les obligations négociables en euros

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

52167 Intérêts sur les obligations négociables en yens japonais

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

52168 Intérêts sur les billets à moyen terme

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

52169 Intérêts sur les obligations négociables en d'autres devises

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

522 Intérêts sur d'autres éléments de passif

Note(s) :

- 38 Représente les intérêts sur certains comptes à fins déterminées (c.-à-d. des éléments de passif).**

5221 Intérêts sur les comptes de pension de retraite

52211 Intérêts sur le compte de pension de retraite de la fonction publique

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

52212 Intérêts sur le compte de pension de retraite des Forces canadiennes

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

52213 Intérêts sur le compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (GRC)

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

52214 Intérêts sur le compte d'allocations de retraite des parlementaires
Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

52216 Intérêts sur des comptes de prestations de retraite supplémentaires
(CPRS)
Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

52217 Intérêts sur d'autres comptes de pension de retraite
Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

52219 Intérêts sur d'autres comptes de passif de pension
Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

5222 Intérêt sur des comptes de régimes compensatoires (CRC)

52221 Intérêt sur le compte des régimes compensatoires (CRC) No. 1 - Fonction
Publique
Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

52222 Intérêt sur le compte des régimes compensatoires (CRC) No. 1 - Défense
nationale
Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

52223 Intérêt sur le compte des régimes compensatoires (CRC) No. 2 -
Gendarmerie royale du Canada (GRC)
Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

52224 Intérêt sur le compte des régimes compensatoires (CRC) No. 2 - Fonction
publique
Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

52225 Intérêt sur le compte des régimes compensatoires (CRC) - Parlementaires
Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

5223 Intérêts sur les comptes à fins déterminées consolidés

52231 Intérêts payés au fonds d'assurance emploi (AE)(contrepartie de 42611)
Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

52232 Intérêts sur d'autres comptes à fins déterminées consolidés
(contrepartie de 42145)
Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

5224 Intérêts sur d'autres comptes non budgétaires

52241 Intérêts sur le compte du Régime de pensions du Canada
Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

52242 Intérêts sur d'autres comptes non budgétaires
Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

523 Intérêts versés par d'autres entités à l'intérieur du gouvernement

Note(s) :

- **39 Représente les montants versés à titre d'intérêts par certains types de prêts ou avances ou comptes à fins déterminées (c.-à-d. des éléments d'actif ou de passif) au gouvernement du Canada (c.-à-d. qui figurent ailleurs à titre de revenus de l'État).**

5231 Intérêts versés par des comptes à fins déterminées consolidés

52311 Intérêts versés par le Fonds d'assurance-emploi (AE) (contrepartie de 42141)

Particulier au ministère(s) :

- 014 - Emploi et du Développement social (Ministère de l')

52319 Intérêts versés par d'autres comptes à fins déterminées consolidés

5232 Intérêts versés par les fonds renouvelables

52320 Intérêts versés par les fonds renouvelables

5233 Intérêts versés par les fonds et comptes non budgétaires

52330 Intérêts versés par les fonds et comptes non budgétaires

5239 Autres intérêts versés

52390 Autres intérêts versés

524 Autres frais de la dette publique

5241 Amortissement des escomptes, des primes et des commissions sur les obligations

52411 Amortissement des escomptes et des primes sur les obligations négociables

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

52412 Amortissement des commissions sur les Obligations d'épargne du Canada

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

52415 Ajustements des Obligations à rendement réel pour l'Indice des prix à la consommation

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

5242 Frais de service et coûts d'émission de nouveaux emprunts

52421 Frais de service

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

52422 Coûts d'émission de nouveaux emprunts

Particulier au ministère(s) :

- 006 - Finances (Ministère des)

5249 Autres

52491 Intérêts relatifs aux paiements des contrats location-acquisition

52492 Les charges d'intérêt liées à la diversification des modes de financement
(partenariats public-privé)

Description :

Les charges d'intérêt engagées directement par le gouvernement liées
aux actifs acquis par les modes des partenariats public-privé.

Particulier au ministère(s) :

- 018 - Défense nationale (Ministère de la)
- 055 - Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des
télécommunications
- 127 - Travaux publics et Services gouvernementaux (Ministère des)
- 165 - Centre de la sécurité des télécommunications

55 Allocation de programme

6 Comptes de contrôle et de rapprochement de l'encaisse

61 Comptes de contrôle des paiements

61DDD Comptes de contrôle des paiements

Note(s) :

- 48 L'indicateur "E" seulement doit être utilisé pour ce compte.
- 40 Les trois derniers chiffres identifieront le ministère responsable du compte de contrôle et de rapprochement de l'encaisse

62 Comptes de contrôle des dépôts

62DDD Comptes de contrôle des dépôts

Note(s) :

- 48 L'indicateur "E" seulement doit être utilisé pour ce compte.
- 40 Les trois derniers chiffres identifieront le ministère responsable du compte de contrôle et de rapprochement de l'encaisse

63 Comptes de contrôle de la paye

63DDD Comptes de contrôle de la paye

Note(s) :

- 48 L'indicateur "E" seulement doit être utilisé pour ce compte.
- 40 Les trois derniers chiffres identifieront le ministère responsable du compte de contrôle et de rapprochement de l'encaisse

64 Comptes de contrôle des débits des règlements interministériels (RI)

64DDD Compte de contrôle des débits des règlements interministériels (RI)

Note(s) :

- 47 L'indicateur "I" seulement doit être utilisé pour ce compte.
- 40 Les trois derniers chiffres identifieront le ministère responsable du compte de contrôle et de rapprochement de l'encaisse
- 41 Les articles commençant par un 9 serviront à identifier l'autre ministère dans les opérations financières interministérielles (selon le système des RI).

65 Comptes de contrôle des crédits des règlements interministériels (RI)

65DDD Compte de contrôle des crédits des règlements interministériels (RI)

Note(s) :

- 47 L'indicateur "I" seulement doit être utilisé pour ce compte.
- 40 Les trois derniers chiffres identifieront le ministère responsable du compte de contrôle et de rapprochement de l'encaisse
- 41 Les articles commençant par un 9 serviront à identifier l'autre ministère dans les opérations financières interministérielles (selon le système des RI).

68 Compte de contrôle des paiements - Remboursement des comptes bancaire ministériel (CBM) et des comptes solde nul (CSN)

68DDD Compte de contrôle des paiements - Remboursement des comptes bancaires ministériels (CBM) et des comptes solde nul (CSN)

Note(s) :

- 48 L'indicateur "E" seulement doit être utilisé pour ce compte.
- 40 Les trois derniers chiffres identifieront le ministère responsable du compte de contrôle et de rapprochement de l'encaisse

6X Autres comptes de contrôle

6BDDD Comptes de contrôle autres que de trésorerie - Ministère des Finances

Note(s) :

- 48 L'indicateur "E" seulement doit être utilisé pour ce compte.

6CDDD Comptes de contrôle des paiements effectués en vertu de programmes

Note(s) :

- 48 L'indicateur "E" seulement doit être utilisé pour ce compte.

Annexe A? Notes de mise à jour en ordre de date—Comptes de rapports financiers pour 2014-2015

Date	Code	État	Note
2014-11-24	23355	Modifier	2015 remplace 2005 après 10 ans.
2014-11-24	23345	Modifier	2015 remplace 2005 après 10 ans.
2014-11-24	23335	Modifier	2015 remplace 2005 après 10 ans.
2014-11-24	23325	Modifier	2015 remplace 2005 après 10 ans.
2014-11-24	23315	Modifier	2015 remplace 2005 après 10 ans.
2014-09-09	51120	Créer	Code créé en vertu du <i>Plan d'action économique No 1 (2014)</i>
2014-09-09	13496	Créer	Code créé en vertu du <i>Plan d'action économique No 1 (2014)</i>
2014-09-09	13395	Créer	Code créé en vertu du <i>Plan d'action économique No 1 (2014)</i>
2014-06-05	2272	Modifier	Le titre a été modifié
2014-03-19	24142	Créer	Nouveau CRF créé suite aux nouvelles exigences quant aux passifs d'assainissement.
2014-02-13	51881	Activé	Nouveau CRF à être utilisé uniquement par l'ARC
2014-02-13	21419	Activé	Nouveau CRF à être utilisé uniquement par l'ARC
2014-02-07	51829	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
2014-02-07	51161	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
2014-02-07	42756	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
2014-02-07	42755	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
2014-02-07	21432	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
2014-02-07	21143	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
2014-02-07	21142	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005

2014-02-07	13251	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
2014-02-07	13249	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
2014-02-07	13248	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
2014-02-07	13247	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
2014-02-07	13246	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
2014-02-07	13245	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
2014-02-07	13244	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
2014-02-07	13243	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
2014-02-07	13242	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
2014-02-07	13241	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
2014-02-07	13233	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
2014-02-07	13232	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
2014-01-23	38DDD	Créer	Ce code a été créé pour le transfert des comptes à recevoir liés aux paiements de transition.
2013-11-18	23354	Modifier	2014 remplace 2004 après 10 ans.
2013-11-18	23344	Modifier	2014 remplace 2004 après 10 ans.
2013-11-18	23334	Modifier	2014 remplace 2004 après 10 ans.
2013-11-18	23324	Modifier	2014 remplace 2004 après 10 ans.
2013-11-18	23314	Modifier	2014 remplace 2004 après 10 ans.
2013-11-13	11236	Créer	Code créé à la demande du BCG

Annexe A? Notes de mise à jour en ordre de code—Comptes de rapports financiers pour 2014-2015

Code	Date	État	Note
11236	2013-11-13	Créer	Code créé à la demande du BCG
13232	2014-02-07	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
13233	2014-02-07	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
13241	2014-02-07	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
13242	2014-02-07	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
13243	2014-02-07	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
13244	2014-02-07	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
13245	2014-02-07	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
13246	2014-02-07	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
13247	2014-02-07	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
13248	2014-02-07	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
13249	2014-02-07	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
13251	2014-02-07	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
13395	2014-09-09	Créer	Code créé en vertu du <i>Plan d'action économique No 1 (2014)</i>
13496	2014-09-09	Créer	Code créé en vertu du <i>Plan d'action économique No 1 (2014)</i>
21142	2014-02-07	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
21143	2014-02-07	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005

21419	2014-02-13	Activé	Nouveau CRF à être utilisé uniquement par l'ARC
21432	2014-02-07	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
2272	2014-06-05	Modifier	Le titre a été modifié
23314	2013-11-18	Modifier	2014 remplace 2004 après 10 ans.
23315	2014-11-24	Modifier	2015 remplace 2005 après 10 ans.
23324	2013-11-18	Modifier	2014 remplace 2004 après 10 ans.
23325	2014-11-24	Modifier	2015 remplace 2005 après 10 ans.
23334	2013-11-18	Modifier	2014 remplace 2004 après 10 ans.
23335	2014-11-24	Modifier	2015 remplace 2005 après 10 ans.
23344	2013-11-18	Modifier	2014 remplace 2004 après 10 ans.
23345	2014-11-24	Modifier	2015 remplace 2005 après 10 ans.
23354	2013-11-18	Modifier	2014 remplace 2004 après 10 ans.
23355	2014-11-24	Modifier	2015 remplace 2005 après 10 ans.
24142	2014-03-19	Créer	Nouveau CRF créé suite aux nouvelles exigences quant aux passifs d'assainissement.
38DDD	2014-01-23	Créer	Ce code a été créé pour le transfert des comptes à recevoir liés aux paiements de transition.
42755	2014-02-07	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
42756	2014-02-07	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
51120	2014-09-09	Créer	Code créé en vertu du <i>Plan d'action économique No 1 (2014)</i>
51161	2014-02-07	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
51829	2014-02-07	Modifier	Remplacé Particulier au ministère 003 par Particulier au ministère 005
51881	2014-02-13	Activé	Nouveau CRF à être utilisé uniquement par l'ARC

Annexe B – Références

1. Charges à payer pour les biens et services reçus, mais la facture n'est pas encore reçue et ceci inclut les charges à payer des montants estimés à la fin d'exercice sous CAFÉ.
2. La ventilation de l'amortissement cumulé doit correspondre à la ventilation exigée par la **Politique de capitalisation des actifs**. Les ministères devront prévoir dans leurs systèmes des comptes distincts pour chaque type d'immobilisations.
3. Montants substantiels non encore facturés.
4. Les biens en construction seront comptabilisés comme des travaux en cours et lorsqu'ils seront terminés, ils seront ensuite réaffectés au compte d'immobilisations régulier.
5. Tous les stocks non retenus pour des extrants de programmes futurs et/ou la transformation ultérieure. Les stocks retenus pour la revente doivent être inclus dans le groupe de CRF 1512.
6. Ne doit pas être utilisé par les ministères tant que la responsabilité d'établir la provision pour moins-value leur soit transférée.
7. Ces montants seront inscrits par les ministères; il seront transférés au moment de la consolidation dans le SCGRF au CFR 41315. Ils doivent être provisionnés au ADRC par RI avant le 31 mars de chaque année.
8. Ces avances peuvent être allouées pour fins de voyage ou de petite caisse.
9. Plusieurs avances sont imputées aux crédits ministériels dans les codes d'autorisation au moment où l'avance est faite, et inscrites comme actif dans les comptes de rapports financiers à la fin de l'exercice. (si l'avance n'a pas été remboursée).
10. Ces paiements sont versés seulement au secteur privé (le compte 13234 vise les paiements à des gouvernements nationaux).
11. Il n'est pas nécessaire de ventiler ces comptes par province ou territoire pour les besoins de la comptabilité centrale. Les ministères devront consigner les données par province dans leurs systèmes afin de satisfaire aux exigences des Comptes publics annuels.
12. Il faudra comptabiliser les prêts et avances de moins d'un an dans les systèmes ministériels afin de permettre une analyse supplémentaire à la fin de l'exercice.
13. Le solde de ce compte **doit** être nul à la fin de l'exercice financier.
14. Le volet « crédits » de ces comptes figure au compte 2541.
15. Les contrats de location-acquisition pour ces actifs sont inclus en 242.
16. Comprennent les déductions au titre des prestations supplémentaires de décès.
17. Le dernier chiffre des numéros de comptes correspond à l'année civile pertinente.
18. La classification des autorisations fournit des précisions sur ces comptes.
19. On trouvera des précisions sur les comptes de retraite dans les articles de classification.
20. Compte requis par certains groupes de concentration aux fins des systèmes.
21. Jusqu'à nouvel ordre, les ministères ne peuvent pas se servir de ce compte.
22. Les montants à payer au titre de la TPS seront consignés dans ces comptes par les ministères.
23. Les besoins relatifs à la comptabilité exigée des ministères sauf si autrement précisé pour un compte individuel.
24. Ne comprend pas les montants portés en réduction du solde à payer pour

rembourser un prêt étudiant, les paiements de saisie-arrêt ni les prestations du RPC ou de l'AE.

25. La partie « débits » de ces comptes figure au compte 1336.
26. Les détails des comptes affectés ou spéciaux prévus par la loi (comme le Compte d'a.-e.) seront déclarés dans la classification par autorisation. Seuls les comptes qui satisfont à la définition de comptes affectés du CVSP seront inscrits dans la série 312.
27. Les montants relatifs à la TPS comprendront également les montants liés à la taxe de vente harmonisée (TVH), dans les provinces où la TVH s'applique.
28. Ce compte concerne la TPS que tous les ministères doivent payer sur leurs achats. Ce compte ne sera pas utilisé par les ministères, les données devant provenir du compte CRF 13392 à la suite d'un redressement de consolidation dans les codes d'autorisation.
29. Services réglementaires sont approvisionnés en vertu des règlements où le gouvernement est le seul entité qui approvisionne le service. Les services non-réglementaires sont ceux qui sont disponibles sur le « marché libre ».
30. Ce compte comprendra certains montants qui figurent antérieurement sous la rubrique Revenus non fiscaux divers (compte du CRF 42719).
31. Comprend les provinces, les territoires et le groupe composé des municipalités, des universités, des établissements d'enseignement et des hôpitaux.
32. Comprendra les traitements des ministres et l'allocation d'automobile.
33. Comprendra toutes les cotisations par le gouvernement à des régimes d'avantages sociaux des employés.
34. Comprend toute dépense en capital non-amortisé.
35. Le type de montants adjugés par une cour, entre autres, figurera dans les codes d'autorisation.
36. La responsabilité ayant trait à la comptabilisation de la provision pour évaluation incombera au Secrétariat du Conseil du Trésor jusqu'à nouvel ordre.
37. Ces paiements se rapportent à des paiements de crédits budgétaires par les ministères d'attache pour le compte du portefeuille.
38. Représente les intérêts sur certains comptes à fins déterminées (c.-à-d. des éléments de passif).
39. Représente les montants versés à titre d'intérêts par certains types de prêts ou avances ou comptes à fins déterminées (c.-à-d. des éléments d'actif ou de passif) au gouvernement du Canada (c.-à-d. qui figurent ailleurs à titre de revenus de l'État).
40. Les trois derniers chiffres identifieront le ministère responsable du compte de contrôle et de rapprochement de l'encaisse
41. Les articles commençant par un 9 serviront à identifier l'autre ministère dans les opérations financières interministérielles (selon le système des RI).
42. Le chapitre 10 (Écritures comptables) du Manuel du receveur général, à l'adresse URL suivante : <http://publiservice.tpsgc.gc.ca/rg/text/recgen-f.html>
43. Le chapitre 14 (Calendrier et procédures de fin d'exercice) du Manuel du receveur général, à l'adresse URL suivante :
<http://publiservice.tpsgc.gc.ca/rg/text/recgen-f.html>
44. Référence: Manuel de comptabilité selon la SIF à cette adresse URL:
<http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=12182>
45. Avis d'information du receveur général (AIRG) 2007-001, à l'adresse URL suivante : <http://publiservice.tpsgc.gc.ca/rg/text/rgin-f.html>
46. Le chapitre 3 (Ministères et numéros) du Plan comptable à l'échelle de l'administration fédérale.
47. L'indicateur "I" seulement doit être utilisé pour ce compte.

48. L'indicateur "E" seulement doit être utilisé pour ce compte.

49. Indicateur "I" seulement à être utilisé sauf pour le solde d'ouverture.